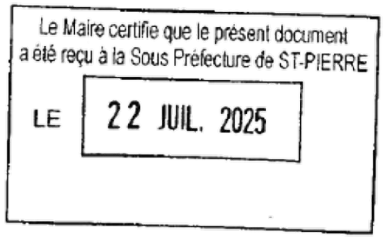
Ville des Avirons

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE 2025 - 2027



version du 17 juin 2025

Sommaire

1. Introduction **2**
1.1. Présentation de la commune des Avirons 2
1.2. Qu'est-ce qu'un PEDT ? 2
1.3. Pourquoi un nouveau PEDT ? 3
1.4. Périmètre du projet 3
1.5. Démarche de co-construction adoptée 4
2. Diagnostic partagé **7**
2.1 Analyse du territoire 7
2.2 État des lieux de l'offre éducative 13
2.3. La parole des enfants 30
2.4 La parole des familles 37
3. Les priorités éducatives **54**
3.1 Favoriser l'équité territoriale et l'accès pour tous 54
3.2 Reconnaître tous les temps de vie de l'enfant comme éducatifs 56
3.3 Écouter, associer et responsabiliser les enfants 57
3.4 Soutenir et impliquer les familles 59
3.5 Consolider une culture éducative partagée et coopérative 60
4. Plan d'action opérationnel **63**
Axe 1 – Favoriser l'équité territoriale et l'accès pour tous 65
Axe 2 – Reconnaître tous les temps de vie de l'enfant comme éducatifs 70
Axe 3 – Écouter, associer et responsabiliser les enfants 75
Axe 4 – Soutenir et impliquer les famille 80
Axe 5 – Consolider une culture éducative partagée 85
5. Suivi, gouvernance et évaluation du PEDT **91**
5.1. Principes généraux du suivi 91
5.2. Gouvernance partagée du PEDT 92
5.3. Outils de suivi 93
5.4. Calendrier prévisionnel de mise en œuvre 94
5.5. Évaluation annuelle et ajustement 95

1. Introduction

1.1. Présentation de la commune des Avirons

Située sur la côte sud-ouest de l'île de La Réunion, la commune des Avirons s'étend entre littoral et territoire des hauts, englobant une diversité de paysages, de quartiers et de populations. Avec une population d'environ **11 500 habitants en 2021**, la commune connaît une croissance démographique relativement régulière depuis les années 1980, portée par un solde migratoire positif. Toutefois, on observe un ralentissement de cette croissance depuis les années 2010, notamment en lien avec une baisse de la natalité.

La commune présente une structure territoriale particulière, avec un centre-ville actif et densifié, et des quartiers d'altitude tels que le Tévelave, représentant près de 38 % de la superficie communale, mais plus enclavés. Cette géographie engendre des défis importants en matière d'accessibilité aux services, de mobilité, et de continuité dans l'offre éducative.

Le territoire se caractérise par une forte présence de familles avec enfants, mais aussi par un vieillissement progressif de la population. **Près de 18 % des habitants ont plus de 60 ans**, une tendance appelée à s'accentuer dans les années à venir. **Les familles monoparentales représentent 28,9 % des structures familiales**, et les besoins en accompagnement à la parentalité, en modes de garde, en soutien à la scolarité et en accès aux droits sont importants.

Les Avirons disposent d'un tissu associatif dynamique et d'équipements variés (structures sportives, médiathèque, espaces jeunesse), mais qui peinent parfois à couvrir l'ensemble des besoins, notamment dans les zones plus isolées. L'offre éducative, culturelle et de loisirs est globalement bien structurée, mais doit faire face à des enjeux d'équité territoriale, de coordination entre acteurs, et de meilleure lisibilité pour les familles.

Dans ce contexte, le PEDT vise à renforcer la cohérence et la qualité des parcours éducatifs sur l'ensemble du territoire communal, en mobilisant l'ensemble des partenaires autour d'une vision partagée et adaptée aux besoins réels des enfants, des jeunes et de leurs familles.

1.2. Qu'est-ce qu'un PEDT ?

Un PEDT (Projet Éducatif de Territoire) est un cadre contractuel qui permet à une commune de coordonner l'ensemble des actions éducatives menées sur son territoire, en mobilisant tous les temps de vie de l'enfant : scolaire, périscolaire, extrascolaire et familial.

C'est un outil pour :

- Créer une continuité éducative entre les temps et les acteurs,
- Favoriser l'égalité des chances,
- Valoriser les ressources du territoire,
- Impliquer les enfants, les familles et les partenaires.

1.3. Pourquoi un nouveau PEDT ?

La commune des Avirons s'est engagée dans une première démarche de Projet Éducatif Territorial (PEDT) dès 2015, en lien avec les orientations nationales issues de la réforme des rythmes scolaires. Cette première phase a permis d'instaurer une dynamique de coordination entre les acteurs éducatifs locaux (écoles, accueils de loisirs, associations, services municipaux) et d'initier des activités périscolaires sur les temps méridiens et après la classe.

Aujourd'hui, le besoin de construire un nouveau Projet Éducatif de Territoire (PEDT) 2025–2027 s'impose comme une opportunité stratégique pour répondre à plusieurs réalités :

- **Des évolutions démographiques et sociales marquées** (vieillissement, fragilités familiales, isolement de certains quartiers comme le Tévelave) ;
- **Des attentes fortes exprimées par les familles et les enfants** en matière d'activités, d'accompagnement, d'écoute et de participation ;
- **Une volonté politique municipale affirmée** : garantir l'équité d'accès, favoriser la coéducation, structurer une gouvernance éducative durable ;
- **Des ressources locales mobilisables** (écoles, centre social, associations, services municipaux, patrimoine naturel).

1.4. Périmètre du projet

Ce nouveau PEDT couvre l'ensemble des enfants de **3 à 12 ans**, avec une attention particulière portée aux **passerelles entre les cycles de vie éducative** (petite enfance, maternelle, élémentaire, collège, adolescence). Il intègre l'ensemble des **temps éducatifs** : scolaire, périscolaire, extrascolaire, familial et citoyen.

Le périmètre géographique inclut l'ensemble du territoire communal, avec une vigilance spécifique portée aux **quartiers les plus isolés ou moins desservis** (comme le Tévelave) et à ceux où les indicateurs sociaux révèlent des situations de fragilité. L'objectif est de **garantir une équité territoriale d'accès aux services éducatifs**.

Les structures et partenaires concernés sont :

- Les **écoles publiques maternelles et élémentaires ainsi que le collège**,
- Les **accueils de loisirs (ALSH)** et **temps périscolaires**,
- Le **Centre Social** et les **structures jeunesse**,
- Les **services municipaux** (enfance, jeunesse, sports, culture, social...),
- Les **associations locales** à vocation éducative, sportive, culturelle ou sociale,
- Les **parents et représentants légaux**,
- Les **enfants**, non seulement en tant que bénéficiaires mais aussi en tant qu'acteurs à part entière du projet.

Le PEDT s'articule également avec les dispositifs existants comme les **CTG, les actions de la CAF, le CLS, le projet du Centre Social**, et vise à assurer une complémentarité avec les politiques éducatives régionales et nationales.

A l'avenir, ce projet évoluera pour inclure les adolescents, élargissant ainsi son impact éducatif à un public plus large, avec une offre éducative adaptée. Cette évolution devra être en lien avec la politique jeunesse de la ville et notamment le diagnostic jeune.

1.5. Démarche de co-construction adoptée

La construction de ce PEDT 2025–2027 s'inscrit dans une **démarche participative**, inclusive et progressive, visant à associer l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire ainsi que les publics directement concernés, en particulier les **parents** et les **enfants**.

Cette démarche a reposé sur cinq grands volets complémentaires :

1. Analyse documentaire

Un travail approfondi d'analyse de documents stratégiques et de données existantes a permis de poser les bases du diagnostic :

- Convention Territoriale Globale (CTG 2023–2027),
- Portrait de territoire issu de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS 2021),
- Bilan ACM 2023 et 2024,
- Projet social du Centre Social 2024–2027,
- Diagnostic Croix-Rouge (Alternative & Insertion),
- Profil thématique "Familles" (CAF),

2. Questionnaire aux parents

Dans une démarche d'écoute active et de co-construction du Projet Éducatif Territorial, la commune des Avirons a souhaité associer les familles, en tant que partenaires éducatifs à part entière. L'objectif était de **recueillir leurs perceptions, leurs attentes, leurs freins, mais aussi leurs propositions concrètes**, afin d'enrichir le diagnostic territorial et d'orienter les futures actions du PEDT.

Un questionnaire diffusé à l'échelle communale a permis de recueillir les **perceptions, besoins et attentes** des familles vis-à-vis de l'accueil, des temps éducatifs, de la communication, de l'accessibilité et de l'inclusion. Ce questionnaire a été **diffusé en ligne et via les établissements scolaires**, et a permis de récolter **69 réponses complètes**.

Le questionnaire s'organisait selon 4 grands axes

- Fréquentation et satisfaction vis-à-vis des temps périscolaires, extrascolaires, de la cantine et des vacances scolaires,
- Activités culturelles, sportives ou artistiques souhaitées,
- Perception de la relation entre les familles et les structures éducatives,
- Propositions concrètes pour améliorer les dispositifs existants.

Cette enquête a permis d'obtenir une **vision large** des réalités vécues par les familles sur l'ensemble du territoire communal.

3. Entretiens individuels et groupes collectifs

14 entretiens individuels ont été menés avec des acteurs éducatifs clés du territoire : représentants d'établissements scolaires, responsables périscolaires, animateurs, institutions partenaires (CAF, DRAJES, Rectorat, etc.), associations, services municipaux et élus.

Ces échanges approfondis ont permis de recueillir des **constats de terrain**, d'identifier des besoins non couverts et de faire émerger des **attentes partagées** autour de l'éducation des enfants et des jeunes sur la commune.

Thèmes abordés lors des entretiens :

- **Présentation de la structure** : son offre, ses spécificités, ses publics ;
- **Relations et collaborations** : lien avec les familles, articulation avec les acteurs éducatifs ;
- **Besoins et attentes vis-à-vis du PEDT**, notamment en matière de :
 - Éducation et accueil,
 - Cohérence éducative à l'échelle communale,
 - Complémentarité des temps de vie de l'enfant,
 - Formation et accompagnement des professionnels,
 - Ressources et moyens mobilisables,
 - Inclusion des enfants en situation de handicap,
 - Prévention du décrochage scolaire,
 - Santé mentale et bien-être des enfants et des jeunes,
 - Prévention des violences intra-familiales et harcèlement.

4. Ateliers participatifs avec les enfants

Dans le cadre de la co-construction de ce PEDT, la commune a fait le choix d'accorder une place centrale à la parole des enfants. Parce qu'ils sont les premiers concernés par les temps éducatifs — scolaires, périscolaires, extrascolaires et familiaux — il était essentiel de leur offrir des espaces d'expression adaptés, bienveillants et accessibles.

Pour cela des ateliers ludiques et participatifs ont été mis en place et animés par différents acteurs. L'objectif de ces ateliers était de :

- **Comprendre leur vécu quotidien** à l'école, à la cantine, en récréation,
- **Identifier leurs besoins** en matière de bien-être, de relations, d'activités et d'espaces.
- **Recueillir leurs idées** et propositions pour améliorer leur cadre de vie éducatif.
- **Valoriser leur parole** dans une logique de participation active à la démarche PEDT.

Pour cela, deux jeux ont été mobilisés :

- « **J'aime / J'aime pas** » **:** Il s'agit de permettre aux enfants d'exprimer leur ressenti à l'aide d'émoticons sur un moment clé de la journée et de leur permettre d'exprimer les raisons de ces émotions. Les enfants ont été écoutés sur les changements attendus pour se sentir mieux.

- **« De quoi j'ai besoin » :** Ce jeu s'adresse aux plus grands (CE2 à CM2), qui, à l'aide d'un photolangage ont pu exprimer les besoins satisfaits et non satisfaits dans le cadre d'une activité. Les enfants ont été invités à exprimer les éléments à conserver et les changements souhaités pour répondre au mieux à leurs besoins.

Ces jeux ont été déployés par les animateurs qui les accompagnent au quotidien. Ces animateurs ont reçu une formation pour animer les séances de recueil de la parole des enfants.

Les ateliers ont été organisés **entre février et mars 2025**, en lien avec les structures éducatives partenaires. Un peu moins de 50 enfants ont pu être entendus, **dans différents contextes** pour refléter la diversité de leurs situations :

- Temps de **pause méridienne** dans les écoles élémentaires (Paul Hermann et Tévelave)
- **Mercredis jeunesse** (accueil municipal)
- **Accueils périscolaires** du Tévelave
- Activités proposées par l'association **RMZ – Roulé Mon Z'avirons**

Chaque atelier a réuni entre **6 et 12 enfants**, par petits groupes, pour permettre une parole libre et un accompagnement de qualité.

5. Cafés des parents

Deux cafés des parents ont été organisés, ces temps ont offert un espace libre d'échange autour de la parentalité, des difficultés du quotidien, des propositions concrètes d'amélioration, et ont renforcé la **légitimité de la parole des parents** dans le processus de co-construction.

Le premier Café des parents s'est tenu dans le cadre des Kafés Kozés organisés par le CCAS. Une quinzaine de parents étaient présents. Le second s'est tenu à l'école Marcel Le Guen au Tévelave en fin de journée au fil de l'eau. Une dizaine de parents ont échangé.

Ces temps conviviaux ont permis de **favoriser l'expression libre et orale** des parents, dans un cadre accessible et rassurant.

Les échanges ont porté sur :

- La connaissance et l'accessibilité des dispositifs éducatifs (accueils, transports, activités...)
- Les besoins spécifiques des familles du secteur,
- Les freins rencontrés, les attentes prioritaires, et des idées concrètes d'amélioration,
- Les sources d'inquiétude des parents et leurs besoins d'accompagnement de manière plus spécifique.

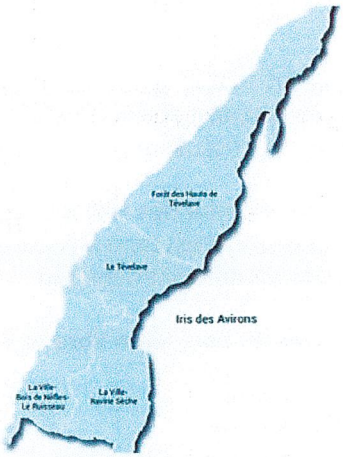
Ces échanges ont permis de **recueillir des paroles souvent moins visibles dans les enquêtes écrites**, et de faire émerger des éléments qualitatifs riches et ancrés dans la réalité quotidienne des parents.

2. Diagnostic partagé

2.1 Analyse du territoire

2.1.1 Contexte géographique et structuration spatiale particulière

La commune des Avirons s'étend sur une superficie d'environ 27 km^2, située sur la côte sud-ouest de l'île de La Réunion. Elle présente une **configuration topographique marquée** par un fort dénivelé entre le littoral et les hauts, structurant fortement l'organisation de la vie quotidienne et des services publics. Cette réalité géographique influe directement sur l'accès aux équipements éducatifs, aux activités périscolaires et culturelles, ainsi qu'à l'information.



Le découpage INSEE, permet d'identifier 2 types de zones :

- **La ville, Bois de Nèfles, Le Ruisseau et Ravine Sèche,** situé à environ 400 mètres d'altitude, où se concentrent une partie des services administratifs, des équipements scolaires et des activités culturelles. Cette zone est relativement bien desservie en infrastructures et constitue le principal pôle d'animation communale. Cette zone représente 38% du territoire et accueille 83% de sa population.

- **Le quartier du Tévelave**, situé à environ 1 000 mètres d'altitude, représentant près de **61 % du territoire communal**, mais ne concentre que 17,3% de la population. Ce quartier se distingue par son **isolement géographique** et sa topographie montagneuse. Malgré sa richesse environnementale et sa forte identité, ce secteur cumule des difficultés : moindre accessibilité aux services, taux de pauvreté plus élevé, éloignement des centres, couverture numérique insuffisante, et manque des transports collectifs.

Cette structuration spatiale engendre **des inégalités d'accès à l'offre éducative**, notamment en matière de transport scolaire et extrascolaire, continuité éducative (activités périscolaires, animations jeunesse), disponibilité de structures d'accueil (petite enfance, périscolaire, social) et accompagnement des familles et repérage des besoins.

Le **défi d'équité territoriale** est central dans ce PEDT : il s'agit de garantir à chaque enfant, quel que soit son lieu d'habitation, un accès équitable à des parcours éducatifs de qualité, adaptés à ses besoins et à son environnement.

2.1.2 Caractéristiques sociodémographiques

La commune des Avirons comptait **11 471 habitants en 2021** (INSEE, RP 2021). Après plusieurs décennies de croissance démographique soutenue, en grande partie portée par un solde migratoire positif, cette dynamique tend à ralentir depuis 2010. et **seule la croissance démographique** explique l'augmentation de la population, qui reste très modérée.

Même si la dynamique démographique est relativement modeste, la part des jeunes dans la société avironnaise reste importante. Le territoire conserve une **proportion importante d'enfants** Les moins de 25 ans représentent près d'un tiers des habitants de la commune. Avec **2 386 personnes, les de 0 à 14 ans** représentent **20,9% de la population** et les moins de 10 ans, environ 15%, (INSEE, RP 2021). Notons que la part des jeunes dans la société réunionnaise est légèrement supérieure à la moyenne des Avirons. En effet, 22% des réunionnais ont entre 0 et 14 ans.

La répartition sur le territoire montre des dynamiques différentes suivant les quartiers. Ainsi les jeunes de moins de 25 ans représentent 37% des habitants du quartier Tévelave contre 31% sur les deux autres quartiers (La Ville- Bois de Nèfles - Le Ruisseau / La Ville - Ravine Sèche). Les enfants de moins de 10 ans sont également plus représentés au Tévelave (17% des habitants) que sur les deux autres quartiers (14%).

Ces dynamiques révèlent deux éléments :

- La **coexistence de besoins intergénérationnels forts** : accompagnement à la petite enfance, renforcement du lien école-famille, diversification de l'offre pour les adolescents, et articulation avec les enjeux d'intergénération dans les quartiers.
- Des **besoins éducatifs importants** sur l'ensemble du territoire, et notamment sur les **quartiers enclavés** de la commune comme au Tévelave.

A moyen terme la dynamique de territoire devrait évoluer avec l'arrivée de nouvelles populations. La commune connaît actuellement des programmes de constructions sur deux quartiers essentiellement : le Ruisseau et le Tévelave avec environ 230 logements sociaux pour le premier et entre 150 et 200 logements pour le deuxième, à un horizon de 3 ans.

Le PEDT s'inscrit dans cette dynamique, en cherchant à :

- **Mieux articuler les réponses éducatives aux réalités territoriales, sociales et d'âge** ;
- **Accueillir les nouveaux arrivants ;**
- **Renforcer les passerelles** entre les temps et les cycles éducatifs ;
- **Réduire les écarts d'accès aux services et aux ressources éducatives**.

2.1.3 Structure des ménages et des familles

Selon les données du recensement de l'INSEE 2021, la commune des Avirons comptait **4 550 ménages**, dont **71,1 %** sont des ménages avec au moins une famille. La part des **ménages composés d'une seule personne** est en augmentation : **27 % en 2021**, contre **24 % en 2017**.

Concernant la structure des ménages

- Les **familles avec enfants** restent majoritaires : elles représentent **52 %** des ménages des Avirons (contre 50 % en 2017).

- Les **familles monoparentales** concernent **19,8 %** des ménages en 2021 (contre 16 % en 2017), avec une **prévalence importante de femmes seules avec enfant(s)** (76 %).

Il existe cependant des réalités territoriales différentes selon les quartiers.

La part des **ménages avec enfants** représente **58 %** des ménages au Tévelave, contre près de **50 %** dans les autres quartiers de la commune. On observe également des différences dans la structure des familles : **40 %** des ménages sont constitués de **couples avec enfants** au Tévelave, contre **35 %** à Ravine Sèche, et **28 %** à Bois de Nèfles – Le Ruisseau.

La part des **ménages monoparentaux** est moins contrastée entre les quartiers : **17 %** au Tévelave, **16 %** à Ravine Sèche et **17 %** à Bois de Nèfles – Le Ruisseau.

La **taille des familles** varie également selon les zones. Si les **familles nombreuses** (3 enfants ou plus âgés de moins de 25 ans) représentent **8 %** des familles à l'échelle communale (dont **5,8 %** avec trois enfants et **2,2 %** avec quatre enfants ou plus), elles sont **plus présentes au Tévelave**, où elles constituent **14 %** des familles.

Des conséquences sur le climat éducatif

L'évolution de la structure des familles n'est pas sans incidence sur le climat éducatif local. Même si cette tendance reste **inférieure à ce qui peut être observé dans d'autres communes**, les professionnels rencontrés soulignent une **montée des difficultés éducatives** :

> *« Il y a de plus en plus d'actes d'incivilité, de plus en plus de jeunes avec plus de produits illicites disponibles – ce n'est pas toujours des jeunes de familles en difficulté »*, confie un interviewé. *« Les parents sont de moins en moins disponibles, y compris parmi les parents qualifiés de "socialement intégrés" ».*

Des perceptions différentes selon les secteurs

De la même manière, les professionnels évoquent **des états d'esprit différents** entre l'école du Tévelave et celles du centre-ville :

> *« Les parents du centre sont à la fois plus investis dans l'éducation des enfants, mais aussi plus exigeants »*, affirme un professionnel.
> *« Ils peuvent être très intrusifs dans la vie de l'école »*, renchérit un autre.

À l'inverse, les relations sont jugées plus sereines au Tévelave :

> *« Il y a plus de confiance avec les équipes éducatives »*,
> *« Tout le monde se connaît, c'est plus facile de discuter ».*

Une nécessaire adaptation de l'offre éducative

Cette **composition familiale hétérogène** appelle à une **offre éducative diversifiée, accessible et souple**, capable de répondre aux besoins différenciés des familles monoparentales, nombreuses, ou isolées, mais aussi de celles dont les parents travaillent. Elle doit également s'adapter à des **attentes et représentations éducatives variées**, en tenant compte des différences de perception des rôles parentaux et éducatifs selon les contextes de vie.

2.1.4 Indicateurs sociaux et économiques

Le territoire des Avirons présente une image globalement favorable liée à son cadre de vie et à son attractivité résidentielle. Toutefois, cette attractivité masque des **fragilités sociales notables**, concentrées dans certains quartiers ou au sein de certaines catégories de population. Ces vulnérabilités ont des conséquences directes sur les conditions d'apprentissage, d'épanouissement et d'accès aux droits des enfants et des jeunes.

Chômage et précarité

Selon l'INSEE (2021), le taux de chômage à la commune est de **24%**. Ce taux est particulièrement élevé chez **les jeunes de 15 à 24 ans** (taux de chômage de 48 %). Le diplôme reste un facteur de protection contre le chômage: le taux de chômage des bac+5 est de 5%, contre 42% pour les non diplômés

Le taux de pauvreté de la commune est de 28% (INSEE, 2021), avec des variations selon les quartiers. Il est de 35% au Tévelave contre 27% sur le reste du territoire. De même, le taux de pauvreté est relativement fort pour les moins de 30 ans (36%) et les plus de 75% (38%). La commune reste toutefois bien en-deçà de la moyenne départementale, puisque le taux de pauvreté pour La Réunion est de 36%.

A noter également qu'en moyenne, la part des prestations sociales dans les revenus est de **10,3 % des revenus** (INSEE, 2021) (contre 16% au niveau départemental). Là encore, il y a des différences entre les quartiers. Au Tévelave, cette part s'élève à 15,2%. Pour le quartier La ville- Ravine Sèche, la part des prestations sociales dans le revenu est légèrement plus basse que la moyenne communale (9%).

Si Les Avirons semble être une commune relativement privilégiée au regard du Département, il n'en reste pas moins que le chômage et la précarité restent plus importants qu'au niveau national.

Pauvreté et vulnérabilité éducative

Une part importante des enfants scolarisés dans la commune grandit dans un environnement marqué par la **précarité**. Selon l'ABS 2021, **15 % des enfants de la commune présentent une vulnérabilité éducative et un risque de décrochage scolaire**, avec des écarts notables entre les quartiers.

Le taux de vulnérabilité est estimé à **20 % au Tévelave**, **18 % à Bois de Nèfles – Le Ruisseau**, et **5 % à Ravine Sèche**.

Ce risque de décrochage scolaire est renforcé par plusieurs facteurs :

- vivre dans une **famille monoparentale** ;
- vivre dans une **famille nombreuse** ;

- vivre dans une famille où **tous les parents ont un bas niveau de formation** ;
- vivre dans une famille où **un ou deux parents sont au chômage et/ou en emploi précaire** ;
- vivre dans un **appartement locatif situé dans un immeuble ancien** ;
- vivre dans un **logement en situation de suroccupation**.

Même si la commune des Avirons reste dans une **posture plus favorable que la moyenne réunionnaise** (où le taux de vulnérabilité atteint **30 %**), le PEDT s'inscrit pleinement dans cette **réalité sociale**, avec l'ambition de :

- **repérer** les enfants les plus exposés aux inégalités,
- **accompagner** leurs parcours éducatifs,
- **inclure** pleinement les enfants issus des milieux les plus fragiles.

L'objectif est de construire un **environnement éducatif stimulant, équitable et accessible** à tous, capable de réduire les écarts dès le plus jeune âge.

A retenir de l'analyse du territoire

Le territoire présente un **profil contrasté**, à la croisée de dynamiques positives et de fragilités structurelles. Entre un **centre densifié**, relativement bien équipé, et des **zones hautes plus enclavées**, comme le quartier du **Tévelave** (38 % du territoire communal pour seulement 17,3 % de la population), la **géographie influence directement l'accès aux services éducatifs, sociaux et culturels**. Ce découpage territorial crée des **inégalités d'accès** aux structures éducatives, aux transports, à l'information et aux ressources collectives.

Une population en mutation, entre vieillissement et jeunesse nombreuse

En 2021, les Avirons comptaient **11 471 habitants** (INSEE), dont près de **21 % d'enfants de 0 à 14 ans**. Cette jeunesse reste importante malgré le **vieillissement progressif** de la population : **18 % ont plus de 60 ans**, et la natalité est en baisse. Le territoire connaît par ailleurs un **développement urbain en cours**, avec 230 logements prévus au Ruisseau et 150 à 200 au Tévelave dans les 3 prochaines années.

Les familles sont majoritairement **avec enfants (52 %** des ménages**)**, mais une part croissante de **ménages monoparentaux (19,8 %)** – essentiellement des **femmes seules avec enfants (76 %)** – est à souligner. La taille des familles varie selon les quartiers : **les familles nombreuses représentent 14 % des foyers au Tévelave**, contre seulement 8 % à l'échelle communale.

Des fragilités sociales bien identifiées

Les **indicateurs sociaux** confirment la présence de **vulnérabilités importantes** :

- Le **taux de pauvreté** atteint **28 %**, mais monte à **35 % au Tévelave**, contre 27 % dans les autres quartiers (INSEE 2021).
- Le **taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans** est élevé : **48 %**.
- **15 % des enfants** vivent en situation de **vulnérabilité éducative**, avec des risques accrus de décrochage scolaire, en lien avec des facteurs familiaux, résidentiels ou économiques (ABS 2021).

Des différences perçues dans les relations école–famille

Les dynamiques familiales et éducatives varient selon les zones :

- Dans les écoles du centre-ville, les **parents sont jugés plus investis**, mais aussi **plus exigeants** :
 « Ils peuvent être très intrusifs dans la vie de l'école », souligne un enseignant.
- Au Tévelave, les relations sont décrites comme **plus sereines et basées sur la confiance** :
 « Tout le monde se connaît, c'est plus facile de discuter avec les familles », relève un animateur.

2.2 État des lieux de l'offre éducative

L'offre éducative concerne non seulement les écoles, mais l'ensemble des actions à destination des enfants et des familles disponibles sur le territoire.

2.2.1. Les services à la petite enfance

Première étape de l'offre éducative, l'accueil du jeune enfant joue un rôle clé dans les processus de socialisation et d'ouverture dès les premières années de vie. Il contribue à **réduire les inégalités dès le plus jeune âge**, en particulier pour les enfants issus de familles modestes ou isolées.

Sur la commune des Avirons, on dénombre actuellement une offre structurée autour de trois types de modalités d'accueil :

- **20 assistantes maternelles agréées à domicile, pour un total de 71 places :**

 - 1 assistante maternelle avec 2 places
 - 7 assistantes maternelles avec 3 places → **21 places**
 - 12 assistantes maternelles avec 4 places → **48 places**

- **13 assistantes maternelles regroupées dans 5 Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM), pour un total de 54 places :**

 - **MAM Graines de Malice** : 3 assistantes (4 places chacune) → 12 places
 - **MAM Jardin des Sens** : 2 assistantes (5 places chacune) → 10 places
 - **MAM P'tites Frimousses** : 3 assistantes (4 places chacune) → 12 places
 - **MAM Les P'tits Loulous** : 3 assistantes (4 places chacune) → 12 places
 - **MAM La Cabane des Cygnes** : 2 assistantes (4 places chacune) → 8 places

- **4 structures d'accueil collectif, représentant au total 54 places :**

 - **Micro-crèche Caramiel** (CCAS) → 12 places
 - **Micro-crèches Praline et Sucre d'Orge** (SCOP privée) → 10 places
 - **Micro-crèche Le Ruisseau** (Crèche and Go) → 10 places
 - **Micro-crèche Les P'tits Letchis** (gestion privée, ouverture prévue le 18/08/2025) → 12 places

La commune présente une **capacité théorique d'accueil de 51,9 places pour 100 enfants**, un taux **largement supérieur à la moyenne réunionnaise** qui s'établit à 42,5 %.

Elle se rapproche de la **moyenne nationale de 59,4 %** et se distingue surtout par :

- une **offre très majoritairement portée par les assistantes maternelles**, avec un taux de 37,7 % (contre 9,3 % pour les structures collectives),

- une **dynamique inversée** par rapport au reste du territoire réunionnais, où les accueils collectifs sont généralement prédominants.

2.2.2 Offre scolaire

La commune des Avirons dispose d'un **réseau d'écoles publiques maternelles et élémentaires** réparties de manière à couvrir l'ensemble du territoire, y compris les zones éloignées. Cette organisation territoriale vise à garantir un accès à l'éducation dès le plus jeune âge, tout en tenant compte des contraintes géographiques spécifiques à la commune.

Répartition et capacité d'accueil

La commune compte **7 groupes scolaires publics**, répartis entre le centre, les zones de mi-pente et les hauts (Tévelave). L'organisation vise à garantir une couverture territoriale équilibrée, malgré les contraintes géographiques.

Les établissements sont les suivants :

- **1 école maternelle** : *Charles-Emile Christ*, située en centre-ville (188 élèves)
- **1 école élémentaire** : *Paul Hermann*, également en centre-ville. Il s'agit de la plus grande école de la commune, avec **388 élèves inscrits à la rentrée 2024–2025**
- **3 écoles primaires** :
 - *École Thérésien Cadet* (Ravine Sèche) : 202 élèves
 - *École Marcel Le Guen* (Tévelave) : 252 élèves
 - *École du Ruisseau* : 275 élèves
- **1 collège** : *Adrien Cadet*, situé en centre-ville, accueille **650 élèves**
- **1 lycée** polyvalent (filières générales, technologiques et professionnelles) avec **1 161 élèves inscrits**. L'établissement dispose d'un internat.

Il est à noter qu'une partie des élèves de CM2 du secteur de **Ravine Sèche** est actuellement orientée vers le collège de l'Étang-Salé. Un projet de construction d'un **nouveau collège** est envisagé afin de permettre à **tous les élèves des Avirons de poursuivre leur scolarité sur la commune**.

En tout, on dénombre **plus de 1 300 élèves scolarisés en primaire**, dont **448 en maternelle** et **857 en élémentaire**, ainsi que **650 élèves au collège**.

Appréciation globale des écoles

De manière générale, le **corps enseignant considère que les élèves des Avirons sont globalement dans une situation socio-économique plutôt privilégiée**, avec moins de difficultés scolaires qu'ailleurs. Cette perception est confirmée par les **Indices de Position Sociale (IPS)** des établissements scolaires :

- **109** pour l'école Thérésien Cadet
- **103** pour Paul Hermann
- **102** pour l'école du Ruisseau
- En revanche, **l'école Marcel Le Guen du Tévelave affiche un IPS de 80**

Fragilités et enjeux

À l'entrée en 6e, **10 % des élèves présentent un retard** scolaire, et **3 % ont déjà un retard à l'entrée en CP**, ce qui souligne un **besoin d'accompagnement accru** pour une partie des enfants.

La **présence des parents** dans le suivi éducatif est généralement saluée, mais peut également poser des difficultés. Certains acteurs évoquent une **forme d'intrusion** de la part de familles **particulièrement aisées, plus exigeantes et moins flexibles** :

> *« Les parents sont investis, mais parfois très intrusifs dans le quotidien scolaire ».*

Capacité d'accueil et pression démographique

L'**arrivée de nouvelles populations** interroge la capacité des écoles à **accueillir les futurs élèves dans de bonnes conditions**. Plusieurs établissements, notamment **l'école du Ruisseau et celle du Tévelave**, sont d'ores et déjà considérés comme **saturés**.

> *« Or, on ne peut pas fonctionner en mode dégradé lorsqu'il s'agit de l'éducation et de l'enseignement des enfants »*, confie un responsable de terrain.

Coopération entre les écoles et les autres acteurs éducatifs

Une **collaboration existe** entre les directeurs d'école, les équipes enseignantes, les services municipaux et les acteurs associatifs (enfance, restauration, périscolaire).

La commune assure la gestion des **ATSEM**, des agents de restauration et d'entretien, ainsi que l'accueil des enfants, notamment sur le **temps de la pause méridienne**. Depuis deux ans, des associations viennent **compléter les équipes municipales**, notamment pour le périscolaire, l'extrascolaire, les dispositifs **CLAS**, ou encore pour renforcer la présence éducative durant la pause du midi.

Toutefois, cette coopération gagnerait à être **mieux structurée et coordonnée**. Les échanges avec les acteurs font apparaître **quatre axes prioritaires de réflexion** :

1. Un partage des projets éducatifs

Si la commune a connaissance des projets éducatifs développés dans les écoles — notamment via sa participation aux conseils d'école — les **associations de terrain se disent moins informées**. Certaines déplorent de ne pas y être conviées :

> *« Chacun est autonome dans ses choix et dans ses projets »*, commente un acteur.

Cette absence de vision partagée limite la construction d'une **communauté éducative cohérente**.

2. La mise en place d'outils de liaison et de suivi des enfants

Les professionnels évoquent le besoin d'**outils partagés** (fiches de liaison, rencontres interprofessionnelles, carnet de suivi...) pour faciliter la transmission d'informations, notamment sur la **pause méridienne**, perçue comme un moment flou et mal structuré. Cette difficulté semble **moins présente dans les dispositifs CLAS**, où les échanges entre enseignants et animateurs sont jugés **plus fluides et réguliers**.

> *« Il est important de créer du lien physique entre les différents acteurs »*, insiste un responsable.

3. La stabilité des équipes

L'**instabilité des équipes éducatives** est unanimement identifiée comme un frein à la continuité pédagogique. À chaque rentrée, le **travail de relation et de coordination doit être recommencé**, ce qui fragilise les dynamiques de coopération.

> *« À chaque nouvelle rentrée, il faut recommencer le travail de rencontre et d'échange »*, déplore un acteur associatif.

Ce phénomène est renforcé par :

- des **conditions d'emploi précaires** (temps partiel, contrats aidés),
- des **difficultés de recrutement** liées à la faible attractivité du métier.

Tous soulignent le besoin de **constituer des équipes stables, qualifiées et pérennes**, véritables piliers de la relation éducative au quotidien.

4. Développer une meilleure lisibilité pour les familles

La pluralité des intervenants selon les temps de l'enfant rend difficile l'identification du **bon interlocuteur**. Les familles se tournent souvent vers l'école, **par défaut**, même lorsqu'il s'agit de problématiques périscolaires.

> *« L'identification d'un référent, interlocuteur unique pour les parents, serait un plus pour assurer une meilleure cohérence entre les différents temps de l'enfant »*, propose un professionnel.

Ce **référent éducatif** pourrait jouer un rôle clé dans l'articulation entre les responsables associatifs, municipaux et scolaires.

5. L'accueil des enfants en situation de handicap

La commune dispose d'une classe ULIS dans l'école Paul Hermann ainsi que dans le collège. Les professionnels relèvent que les établissements et les équipements ne sont pas toujours adaptés à l'accueil d'enfants en situation de handicaps moteurs ou visuels (escaliers, nombreux dénivelés...).

Les centres de loisirs et les accueils périscolaires ont indiqué avoir déjà accueilli des enfants en situation de handicap. Cependant, les animateurs **ne se sentent pas toujours en confiance** dans leurs pratiques, notamment avec les enfants présentant des handicaps mentaux, cognitifs et psychiques. Ils souhaiteraient bénéficier de **davantage de formation sur les spécificités** de ces handicaps ainsi que sur les modalités d'accompagnement de ces enfants. La vulgarisation de ce type de compétences favoriserait également les échanges avec les parents, qui par crainte de rejet, peuvent préférer taire les spécificités de leurs enfants.

Enfin, il est important de noter que la commune est actuellement engagée dans **un travail de recensement des besoins éducatifs spécifiques** des enfants en situation de handicap. Ces éléments viendront nourrir le PEDT et guideront la mise en œuvre opérationnelle des actions.

Actions éducatives complémentaires dans le cadre scolaire

Plusieurs écoles développent des projets éducatifs **artistiques, culturels et sportifs (**plan savoir nager, sortie culturelle...). Ces initiatives s'inscrivent majoritairement dans des dispositifs nationaux d'autres partenariaux (classe musique, sensibilisation environnementale, etc.)

Il existe cependant des **écarts entre établissements** en matière de projet d'école, de moyens mobilisables, ou de lien avec les acteurs extérieurs. Ces écarts ont été abordés tout particulièrement sur l'accès aux équipements sportifs, la mise à disposition de bus scolaires, sur la répartition des animateurs et ATSEM entre les établissements.

2.2.3 L'accueil périscolaire du matin et du soir et la pause méridienne

L'accueil périscolaire est assuré sur l'ensemble des groupes scolaires de la commune, aux temps du **matin (7h–8h)** et du **soir (jusqu'à 17h30 ou 18h selon les écoles)**. Ce service est géré par trois associations, sous forme de garderie :

- **Avirons Jeunes** : Charles-Emile Christ et Paul Hermann (90 enfants pour les deux écoles)
- **LACS** : école du Ruisseau (50 enfants) et Thérésien Cadet (70 enfants)
- **JSCT** : école Marcel Le Guen (11 enfants le soir, 5 le matin)

À noter que **RMZ reprendra la garderie de Thérésien Cadet à la rentrée 2025**, actuellement gérée par LACS.

La pause méridienne

La pause méridienne est **gérée par la commune** via le CCAS. L'accueil du midi est encadré par une **équipe spécifique d'agents de restauration et d'animation**, avec la volonté d'y intégrer des dimensions éducatives (autonomie, citoyenneté, alimentation...).

Toutefois, la diversité des activités proposées reste parfois **limitée par le manque d'espaces dédiés**, notamment dans les écoles les plus anciennes. Pour y remédier, la commune fait régulièrement **appel aux associations périscolaires pour animer des temps d'activité** durant ce moment-clé.

L'objectif est double : **réduire le nombre d'enfants dans la cour** et **améliorer le climat éducatif** sur ce temps, souvent perçu comme **stressant par les enfants**.

> *« Ces temps sont plus occupationnels que le résultat d'un véritable projet éducatif »*, confie un acteur.

Les pratiques varient fortement d'un établissement à l'autre :

- Dans certains cas, les enfants sont en **"jeux libres"**, encadrés mais sans animation structurée. Ils choisissent parmi les jouets à disposition.
- Ailleurs, des **animations plus encadrées** sont proposées, avec ateliers manuels, artistiques ou culturels (peinture, découpage, dessin...).

Les parents soulignent que ces séances libres sont nécessaires à l'équilibre des enfants, mais expriment aussi un besoin de **variété éducative** :

> *« Il serait intéressant d'avoir une ou deux fois par semaine une vraie activité découverte qui permet d'ouvrir les horizons »*, témoigne une mère à la sortie de l'école.

Des pistes sont évoquées : **ateliers de chant, théâtre, musique, sport**, en lien avec les associations locales.

Des difficultés identifiées

- **Manque de formation des intervenants**, notamment sur le temps méridien et en garderie, où de nombreux postes sont pourvus par des **contrats aidés**.
- **Instabilité des équipes** : difficile de mettre en place des activités de qualité sans une certaine **continuité dans les ressources humaines**.
- **Difficultés de recrutement** : les postes proposés attirent peu les jeunes, malgré les formations BAFA. Les animateurs sont **souvent des mères de famille en emploi à temps partiel**, avec une moyenne d'âge autour de **35–40 ans**.

Tarification

Les **tarifs du périscolaire matin/soir** varient selon les associations :

- **LACS** : de **50 à 210 € par mois**, selon les revenus
- **Avirons Jeunes** : de **40 à 110 € par mois et par enfant**
- **JSCT** : tarif fixe de **120 € par mois** pour l'accueil matin et soir (ou **40 € pour le matin** et **80 € pour le soir uniquement**)

2.2.4 Le CLAS

Plusieurs associations de la commune proposent également des **dispositifs CLAS**, avec des **rythmes différents selon les écoles**. Ce dispositif est mis en œuvre en lien étroit avec les établissements scolaires, notamment pour l'identification des enfants. L'offre des quatre associations partenaires révèle des disparités notables :

- **LACS** : propose un CLAS à l'école du Ruisseau. Le dispositif accueille **un groupe de 12 enfants**, accompagnés pendant **1 à 2 ans maximum**. Il est complété par des **cafés des parents (9 participants)** et des **activités créatives parents/enfants**.
- **Avirons Jeunes** : met en place un CLAS à l'école Paul Hermann et au collège, avec un **projet centré sur les ateliers musique**. Environ **60 enfants** sont concernés, dont **la moitié sont collégiens**. Pour le primaire, **l'accueil a lieu deux fois par semaine**, avec **5 animateurs mobilisés**. La participation est fixée à **20 euros par an**.
- **JSCT** : accompagne une **dizaine d'enfants de l'école Marcel Le Guen**, répartis en **deux groupes de cinq**. Chaque groupe est accueilli **deux fois par semaine**, et **2 animateurs** sont recrutés pour assurer la mission. L'association met l'accent sur **la relation de parentalité** et

l'implication des familles dans le suivi éducatif. Elle précise ne pas faire appel à des contrats aidés. L'équipe, bien que fonctionnant **en grande partie à temps partiel**, reste **plutôt stable**.

- **RMZ** : accompagne **28 enfants de l'école Thérésien Cadet**, avec une **moyenne de 22 présents chaque soir**. Le tarif mensuel est de **30 euros**.

Enjeux soulevés lors des échanges

Les échanges avec les acteurs de terrain ont mis en lumière plusieurs constats :

Une confusion entre CLAS et garderie.

Cette perception rend difficile l'implication des parents, alors que le dispositif vise avant tout à **soutenir la scolarité et renforcer la relation famille-école**.

Pour y remédier, certaines structures ont mis en place :

- une **différenciation tarifaire**,
- des **stratégies de mobilisation des familles** : création de temps de partage, fiches de suivi, échanges réguliers avec les parents au moment de la sortie.

Des difficultés de recrutement et de fidélisation

Le recrutement d'animateurs qualifiés reste **complexe**, en raison :

- de la **faible attractivité des postes**, souvent à **temps très partiel (quelques heures par semaine)**,
- de **conditions salariales peu motivantes**.

« Il y a une véritable réflexion à entreprendre sur le métier d'animateur », souligne un responsable.
« Ce n'est plus un job d'étudiant. Il y a un vrai métier, avec de vraies connaissances, notamment en termes de développement de l'enfant », renchérit un autre.
« Or ces personnes-là ne restent pas, car elles ne peuvent pas en vivre correctement. »

2.2.5 L'offre du mercredi

L'accueil du mercredi est organisé soit par la **commune via le CCAS**, soit par des **associations**, avec des modalités de fonctionnement diverses. Trois structures sont **déclarées à la DRAJES** pour cet accueil : le **CCAS**, **RMZ** et **l'école des sports** (acteur privé).

Les offres existantes :

- **CCAS** : propose un accueil à l'école **Charles-Emile Christ**, avec **52 places** disponibles. Les tarifs sont relativement faibles : entre **0,85 € et 7,25 €** par mercredi et par enfant.
- **RMZ** : accueille les enfants à l'école **Thérésien Cadet**, de **7h30 à 17h**, avec une capacité de **40 enfants**. Actuellement, seuls **10 à 15 enfants** sont accueillis chaque mercredi. Les tarifs, hors repas, varient entre **28 et 33 €** par jour, selon les revenus familiaux. L'association applique **son propre barème**.

- **LACS** : organise un accueil à l'**EVS**, pour environ **30 enfants** sur une capacité de 40. Une **adhésion annuelle de 20 €** à l'association suffit pour l'inscription

- **JSCT** : propose également un accueil les mercredis, pour une **adhésion annuelle de 8 €**, sous réserve d'inscription à l'association. Environ **12 enfants** sont accueillis. Les activités proposées incluent **ping-pong, danse, activités sportives**, avec une possibilité d'accueil **le matin et l'après-midi**.

Constats partagés

Cette diversité traduit non seulement **une pluralité de tarifs et d'horaires**, mais aussi **des différences de qualité perçue**. Plusieurs besoins émergent des échanges avec les acteurs :

Un accompagnement des associations pour monter en compétences

Les associations identifient un besoin de soutien en **ingénierie administrative, juridique et financière**, afin de **mieux répondre aux appels à projets** et de sécuriser l'accueil de mineurs.

> *« Les acteurs n'ont pas toujours conscience des enjeux et des risques liés à un accueil de mineurs »*, souligne un acteur administratif.

Une harmonisation progressive de l'offre éducative

Les acteurs expriment le souhait de tendre vers une **offre plus lisible et cohérente sur l'ensemble du territoire**, permettant aux familles de choisir **en fonction du projet éducatif**, et non du tarif ou de la proximité :

> *« Les familles pourraient choisir leur centre de loisirs, non pas en fonction des prix, mais en fonction des projets éducatifs et des intérêts de l'enfant »*, commente un responsable.

Une perception ambivalente du conventionnement DRAJES

Bien que perçu comme un **levier de structuration et de reconnaissance**, le **conventionnement DRAJES** est également vu par certaines structures comme **une contrainte** :

> Il est jugé susceptible de **réduire l'autonomie des structures**, de **complexifier le fonctionnement quotidien** et de **fragiliser leur équilibre financier**.

2.2.6 L'offre extrascolaire durant les vacances

Les temps extrascolaires — notamment pendant les **vacances scolaires** — constituent un **pilier de l'offre éducative** de la commune. Ils permettent de **compléter les apprentissages scolaires**, de favoriser la socialisation, le bien-être et la découverte, tout en répondant à un **besoin essentiel de conciliation des temps de vie familiale et professionnelle**.

Sur la commune, l'**accueil collectif de mineurs (ACM)** représente aujourd'hui la principale forme d'offre disponible. Quatre acteurs y contribuent activement :

- La **commune via le CCAS**
- L'association **LACS**

- L'association **RMZ**
- L'**école des sports** (secteur privé)

L'offre proposée par le CCAS

L'offre du CCAS à destination des moins de 12 ans concerne uniquement les **vacances d'été austral** et **d'hiver austral**. En revanche, **aucun accueil n'est proposé pour les petites vacances scolaires** pour ce public — seules des activités pour les adolescents sont organisées à ces périodes.

En 2024 :

- Accueil pendant **1 semaine en été austral** (du 2 au 13 janvier)
- Accueil pendant **2,5 semaines en hiver austral** (du 17 juillet au 3 août)
- Journée d'accueil complète

Ces accueils se sont déroulés dans plusieurs écoles de la commune :

- **École du Ruisseau** : 222 enfants accueillis (maternelle et élémentaire). Aucun enfant de maternelle n'a été inscrit pendant les vacances d'hiver.
- **École Marcel Le Guen** (Tévelave) : 94 enfants, toutes périodes confondues
- **École Paul Hermann** : 80 enfants durant l'été. Aucun accueil durant l'hiver en raison de travaux
- **École Charles-Emile Christ** : accueil dédié aux moins de 6 ans. 89 enfants accueillis sur les deux périodes

Fréquentation et encadrement

En 2024, **15 accueils collectifs de mineurs (ALSH)** ont été organisés par le CCAS, pour un total de **566 enfants accueillis** :

- 126 en maternelle (4–5 ans)
- 359 en primaire (6–11 ans)
- 105 adolescents (12–17 ans)

On note une **baisse de fréquentation** entre 2023 (723 enfants) et 2024 (639 enfants), tous dispositifs inclus (y compris les mercredis).

La commune mobilise **41 animateurs** pour ces accueils, répartis comme suit :

- 20 diplômés BAFA
- 16 stagiaires BAFA
- 5 non diplômés engagés dans un parcours de professionnalisation

Les taux d'encadrement sont globalement **conformes à la réglementation**, mais peuvent varier selon les périodes et la disponibilité des animateurs. Les **activités proposées** dépendent des écoles, des profils des animateurs et des moyens : jeux libres, activités manuelles, sportives, temps calmes ou de lecture.

L'offre proposée par les associations

RMZ organise un accueil durant les **petites vacances** à l'école **Thérésien Cadet**, avec une **déclaration DRAJES**. L'accueil se fait sur 5 jours en journée complète, avec une sortie incluse.
Le coût varie entre **38 et 44 € par jour** + **13 € de repas**. La fréquentation reste faible. C'est l'offre la plus élevée financièrement sur la commune.

LACS propose également un accueil durant les **petites vacances**, uniquement le matin avec une sortie d'une journée. **30 enfants** sont accueillis. Les tarifs ont tendance à **augmenter**, car les **frais ne sont pas couverts** par les seules participations des familles.

Inégalités d'accès

Les enfants des quartiers les plus éloignés (Tévelave notamment) ont un **accès limité** à ces activités du fait de la distance, des horaires ou du transport et **les familles en situation précaire** sont surreprésentées parmi les non-inscrits.

Le PEDT doit intégrer ces constats pour **renforcer la lisibilité de l'offre extrascolaire**, ajuster les dispositifs aux besoins réels des enfants et des familles, et **valoriser les temps extrascolaires durant les vacances comme des espaces éducatifs à part entière**.

2.2.7. L'offre envers les enfants à besoins éducatifs particuliers

Les **enfants en situation de handicap** ou présentant des **besoins éducatifs particuliers** rencontrent encore des **obstacles importants** dans l'accès aux dispositifs d'accueil collectifs, qu'ils soient périscolaires ou extrascolaires.

Malgré la mise en place de dispositifs ponctuels d'accompagnement — tels que les **PAI**, l'**accompagnement individualisé** ou la présence d'**AESH mutualisées** —, les **structures périscolaires et les accueils collectifs de mineurs (ALSH)** restent **partiellement inclusifs**.

Le niveau d'accueil dépend encore trop souvent **de l'initiative individuelle des équipes**, du **bon vouloir** des encadrants, ou encore **des moyens disponibles sur le moment**, plutôt que d'une organisation structurée, pérenne et accessible à tous.

Des freins identifiés par les acteurs

Les constats issus du **bilan ACM 2023** ainsi que les retours des partenaires éducatifs mettent en évidence plusieurs **points de vigilance** :

- Des **appréhensions** de la part des équipes, **peu formées** à l'accueil des enfants en situation de handicap ou avec troubles spécifiques ;

- Une **hétérogénéité des pratiques**, avec des niveaux de prise en compte très variables selon les structures ou les équipes ;
- Des **difficultés à adapter les activités** (rythme, consignes, matériel) à certains profils d'enfants ;
- Un **manque de moyens humains formés** pour accompagner efficacement ces enfants dans les différents temps de vie éducative.

Un besoin de formation et de structuration

Tous les partenaires soulignent la nécessité de **renforcer la formation des équipes** :

> *« On manque d'outils concrets pour adapter les animations et gérer l'hétérogénéité des enfants accueillis ».*
> *« Il y a une vraie attente de formation sur le handicap, mais aussi sur les troubles du comportement, les enfants anxieux ou hypersensibles ».*

Des propositions émergent : **modules de sensibilisation**, désignation d'un **référent inclusion** par structure, élaboration de **protocoles partagés** d'accueil, ou encore **mise en lien avec les partenaires médico-sociaux**.

2.2.8 Les dispositifs pour les jeunes de 12-17 ans

Le public adolescent (12–17 ans) représente une **part importante de la jeunesse des Avirons**, mais reste souvent **peu visible dans les dispositifs éducatifs formels**. Or cette tranche d'âge est confrontée à des enjeux spécifiques : **construction identitaire, accès aux loisirs, santé mentale, orientation, engagement citoyen**.

Une offre partielle, concentrée sur quelques dispositifs

- Le **CCAS** accueille les adolescents pendant les **petites vacances scolaires**. Toutefois, cet accueil empêche souvent d'ouvrir un autre dispositif en parallèle pour les enfants. En 2024, **105 adolescents** ont été ainsi accueillis.
- Le **CLAS** est également accessible aux collégiens. L'association **Avirons Jeunes** accompagne environ **30 jeunes jusqu'à la 3e**, dans le cadre de ce dispositif.
- Le collège propose divers **projets éducatifs** :
 - projets culturels autour de la danse (avec l'IEN),
 - éducation à la vie affective (partenariat avec le **CJID**),
 - interventions sur la **puberté**, le **consentement**,
 - **voyages scolaires** (ex. : Suède, Afrique du Sud).

Le soutien scolaire au collège

- Le dispositif national **"Devoirs faits"** concerne l'ensemble des **650 élèves**.
- Un **dispositif complémentaire facultatif** a été mis en place avec la mairie, en réponse aux besoins des jeunes du **Tévelave**, souvent exclus du dispositif faute de transport. La commune a mis à disposition un **local** et une **AESH du collège**, présente sur place deux fois par semaine.

Aujourd'hui, **20 % des élèves proposés refusent l'aide aux devoirs**, malgré des besoins avérés.

Le chef d'établissement précise que le collège compte **peu d'élèves moyens** :

> *« Les élèves ont soit un bon niveau, soit un niveau faible. On compte 3 à 4 élèves par classe présentant des difficultés ».*

Des actions ciblées pour les adolescents les plus vulnérables

Deux dispositifs méritent une attention particulière :

- La **formation aux compétences psychosociales**
- La **mise en place d'un tutorat d'élèves**

Le **COVID** a eu un impact fort sur certains jeunes, renforçant les fragilités psychologiques. Le **tutorat** est aujourd'hui perçu comme :

> *« Une ressource dans le sens où il est un soutien social ».*

Ces dispositifs sont **complétés par la présence de deux adultes formés** aux premiers secours en santé mentale (l'assistante sociale et l'infirmière du collège).

Cette **fragilité des jeunes** a été également constatée par d'autres professionnels rencontrés dans le cadre de ce diagnostic.

RMZ : un appui à l'autonomie et à l'orientation

Labellisée **Info Jeunes**, l'association **RMZ** accompagne les jeunes de **16 à 25 ans** dans leur parcours vers l'autonomie, l'orientation et l'accès aux droits.

Les points IJ proposent :

- un espace d'information et de documentation,
- un accès gratuit à Internet, imprimante,
- un accompagnement à la rédaction de CV, lettres de motivation,
- un **soutien individuel ou collectif**, y compris pour les projets portés par les jeunes eux-mêmes.

Un public largement absent des politiques éducatives locales

Les **jeunes de 12 à 17 ans** apparaissent comme **les grands absents de l'offre éducative** locale. Invisibles dans les dispositifs formels, ils sont pourtant **concernés par des enjeux clés** : scolarité, prévention, loisirs, engagement citoyen.

Les besoins identifiés par les professionnels et confirmés par le **bilan ACM, le diagnostic Croix-Rouge et la CTG**, portent sur :

- des **espaces de socialisation adaptés** ;
- des **activités extrascolaires diversifiées**, notamment **le soir et le week-end** ;
- un **accompagnement vers l'autonomie, l'orientation et l'engagement**.

Le manque de **passerelles éducatives entre les cycles** (CM2/6e, collège/lycée) accentue les **discontinuités dans les parcours**, en particulier pour les jeunes les plus fragiles.

2.2.9. L'éducation au-delà de l'environnement scolaire / périscolaire.

L'éducation ne se limite pas aux temps scolaires ou aux activités périscolaires et extrascolaires. Elle se construit également **au sein des familles** et à travers l'implication des associations, dès lors qu'elles offrent aux enfants des **opportunités d'ouverture sur le monde**.

Les **initiatives locales** contribuent pleinement au développement global de l'enfant et du jeune **en dehors du cadre scolaire, périscolaire ou extrascolaire**, à condition que les familles s'en saisissent. Portées par la commune ou par le tissu associatif, ces actions participent à la **construction de compétences sociales, culturelles, citoyennes et environnementales**. Elles prennent la forme :

- d'actions **ponctuelles ou régulières**,
- rendues possibles par la **disponibilité d'équipements structurants** sur le territoire.

Activités sportives, culturelles et de loisirs

La commune dispose d'un **réseau solide d'équipements sportifs** : 28 équipements recensés par La Région, incluant notamment :

- 3 boulodromes (centre-ville, Tévelave, Ruisseau)
- Un complexe sportif avec stade, piscine, salle de combat, danse, plateau polyvalent, etc.
- Gymnase avec salle de lutte
- Plateaux sportifs (centre-ville, Alexe Rivière, Lotrobor)
- Skate Park (Ruisseau)
- Mur d'escalade (Lycée Saint-Exupéry)
- Parcours de musculation en plein air

Pourtant, **l'appropriation de ces équipements reste inégale**.

> *Des acteurs soulignent qu'**au Tévelave, peu d'associations sportives** sont présentes pour investir ces lieux.*
> *Des établissements scolaires pointent des **inégalités d'accès liées au manque de transport**.*

À ce jour, **35 associations sportives** proposent des activités dans de nombreux domaines : athlétisme, badminton, yoga, football, natation, plongée, multi sport, roller, squash, etc.

Sur le plan culturel, **33 associations** œuvrent dans les domaines suivants : théâtre, musique, chant, danse, photographie, vidéo, jonglerie, échecs...

On note aussi la présence de deux équipements structurants :

1. **Médiathèque municipale Jean-Bernard** (centre-ville, 670 m^2) : comprend un espace petite enfance (0–6 ans) et un espace jeunesse (7–12 ans), fréquentée par les écoles
2. **Salle Georges Brassens** : accueille des spectacles pour enfants et adultes

« L'offre de spectacles en faveur des enfants est riche, même si on voit toujours les mêmes familles s'y rendre », relèvent plusieurs acteurs.

Ainsi que la présence de deux Espaces de vie sociale (EVS) **actifs** :

- **LACS** : 600 adhérents au Ruisseau
- **RMZ** : présent sur Ravine Sèche, actif à l'échelle communale

Éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement

Des **actions de prévention** (nutrition, hygiène, sexualité, addictions) sont menées en partenariat avec l'Éducation nationale, le CCAS ou la PMI.

L'**environnement naturel** du territoire (forêt du Tévelave, sentiers, patrimoine agricole) est **mobilisé pour des projets éducatifs** :

- ateliers nature,
- sorties scolaires,
- sensibilisation à la biodiversité.

L'**éducation à la citoyenneté** s'appuie sur :

- des **projets collaboratifs**,
- des **ateliers de débat**,
- l'**initiation à la vie associative**.

Accompagnement à la parentalité

Les diagnostics (CTG, projet social, ABS 2021) font état de plusieurs dispositifs existants :

- Le **CCAS** organise chaque mois un **Café des parents** : 15 familles y participent régulièrement.
- **RMZ** anime un Café des parents devant l'école Charles-Emile Christ, en fin de journée.

On noté également d'initiatives complémentaires comme :

- Le **REAAP**, piloté par RMZ.
- Certains **CLAS** qui proposent des temps de **rencontre parents/animateurs**.
- Des formats comme le **Café Zéclair** ou le **Coin des copains** permettent aux familles de se retrouver autour d'activités sportives ou créatives.

Ces espaces permettent aux parents et aux familles **d'échanger, de se soutenir** et de **lutter contre l'isolement**.

Les freins identifiés

Les freins identifiés sont nombreux :

- **Articulation difficile entre vie familiale et horaires scolaires ou associatifs**
- **Manque d'information** sur les dispositifs
- **Isolement géographique**, notamment pour les familles du Tévelave

Plusieurs documents soulignent le besoin de **renforcer les relais de médiation et les actions de proximité**, pour orienter les familles, créer des espaces d'accueil, d'écoute et de soutien.

Le **projet du Centre social 2024–2027** et le **diagnostic Croix-Rouge** insistent sur la nécessité de « **faire avec » les familles** et d'**aller vers elles**, en particulier dans les quartiers les plus isolés ou fragiles.

2.2.10.Forces et points de vigilance sur l'offre éducative

L'analyse de l'offre éducative à l'échelle communale fait ressortir un certain nombre de **forces** mais aussi de **points de vigilance** importants, que le PEDT devra prendre en compte dans sa mise en œuvre opérationnelle.

Points d'appui identifiés

- L'offre éducative est **globalement bien répartie** sur le territoire, avec une variété de dispositifs accessibles selon les âges et les besoins.
- Le territoire bénéficie d'un **important réseau d'équipements** (scolaires, sportifs, culturels, numériques).
- Une **diversité d'activités** est proposée : jeux, sport, culture, environnement, médiathèque, temps calmes...
- La **présence d'acteurs clés mobilisés** (Mairie, CAF, Éducation nationale, DRAJES, CCAS, Caisse des écoles, associations...) témoigne d'un **engagement fort pour la jeunesse**.
- Des **coopérations déjà existantes** structurent certains secteurs (CTG, CLS, projet social du Centre social...).

Points de vigilance à intégrer dans le PEDT

- L'offre reste **moins accessible dans certaines zones** éloignées, notamment au **Tévelave**, qui cumule isolement, précarité et faible desserte.
- L'offre du mercredi et du périscolaire reste **incomplète** : absence d'accueil le mercredi après-midi dans plusieurs structures.
- Certains publics sont **peu visibles** ou **sous-représentés** :
 - les adolescents,
 - les enfants en situation de handicap,
 - les enfants de familles précaires.
- Les **jeunes de 12–17 ans** sont **très peu présents dans les accueils collectifs** : seulement 105 sur 723 enfants accueillis en 2023. Peu de lieux leur sont spécifiquement dédiés, et l'offre est jugée peu attractive ou peu connue.

- La **visibilité de l'offre éducative hors temps scolaire** est limitée, notamment pour les familles éloignées ou peu connectées.

- Peu d'**espaces d'échange enfants-parents ou intergénérationnels** sont formalisés.

- Le contenu des animations **périscolaires reste souvent occupationnel**, malgré la richesse du territoire.

Vers une approche éducative adaptée aux réalités locales

Plusieurs documents (CTG, diagnostic Croix-Rouge, bilan ACM, etc.) insistent sur la nécessité de construire une **approche éducative ancrée dans les réalités de terrain**.
Le **Tévelave** est régulièrement cité comme une **zone concentrant plusieurs vulnérabilités** : éloignement, précarité, offre partielle, déficit d'équipement structurant.

Ces constats font émerger plusieurs priorités pour le futur PEDT :

- **Mieux valoriser les temps et espaces éducatifs informels**, en les **articulant aux autres temps de vie de l'enfant**, et en assurant une **participation équitable** de tous les publics, sur l'ensemble du territoire.

- **Améliorer la communication avec les familles**, en clarifiant les horaires, modalités d'inscription et contenus proposés.

- **Renforcer la place des jeunes dans la vie du territoire**, en créant des **espaces adaptés**, en stimulant leur **engagement**, et en structurant des **passerelles éducatives et citoyennes** entre enfance et âge adulte (ex : Conseil Municipal des Jeunes).

- **Consolider les partenariats existants** pour **mutualiser les moyens**, **renforcer les synergies** et **ancrer une communauté éducative solidaire**, mobilisée autour de l'enfant comme **acteur de son territoire**

A retenir sur l'état des lieux de l'offre éducative

L'offre éducative est **dense, variée et globalement bien répartie**, mais elle révèle également **des inégalités d'accès** et des **zones de fragilité**.

Des points d'appui solides

- **Une offre éducative à la petite enfance importante avec un capacité théorique d'accueil supérieure à la moyenne réunionnaise**

- **7 groupes scolaires publics**, 1 collège et 1 lycée accueillent près de **2 100 élèves** (448 en maternelle, 857 en élémentaire, 650 au collège, 1 161 au lycée).

- **28 équipements sportifs** et **1 médiathèque** répartis sur le territoire, en appui d'une offre diversifiée portée par **plus de 60 associations** (35 sportives, 33 culturelles).

- Une **forte implication des partenaires éducatifs**, avec des dynamiques déjà existantes autour de la CTG, du CLS, du REAAP ou du projet social du centre communal.
- Une **offre CLAS sur 4 sites** qui touche aussi bien les écoliers que les collégiens.

Des fragilités qui appellent des réponses ciblées

- **Le Tévelave** cumule plusieurs **facteurs de vulnérabilité** : isolement géographique, précarité, difficulté d'accès au périscolaire, à l'extrascolaire et au numérique.
 Les **jeunes de 12–17 ans** sont **sous-représentés dans les accueils collectifs** (105 adolescents accueillis sur 723 enfants en 2023) et peu visibles dans les dispositifs culturels ou de loisirs.
- **Pas ou peu d'accueil le mercredi après-midi** dans plusieurs structures : cela limite l'accès à des temps éducatifs complets, en particulier pour les familles non disponibles le matin.
- 4 associations ancrées territorialement (LACS, RMZ, JSCT et Avirons jeunes) mais avec **une offre majoritairement non déclarée auprès de la DRAJES** et un besoin d'accompagnement à la structuration pour répondre aux besoins dans un cadre règlementaire. RMZ et l'école des sports sont les deux seuls acteurs déclarés.
- Les **enfants en situation de handicap** rencontrent encore des **obstacles persistants** d'accès aux dispositifs, faute de personnels formés et de coordination des acteurs.
- Des parents pointent une **communication peu lisible** sur les horaires, les activités ou les modalités d'inscription :
- Des dispositifs d'**accompagnement éducatif comme "Devoirs faits"**, touchant plus de **650 élèves**, avec un taux de fréquentation plutôt faible.

Des priorités émergentes pour le PEDT

- **Améliorer la communication des offres avec les familles**.
- **Mieux valoriser les temps et espaces éducatifs informels.**
- **Consolider les partenariats existants** et notamment les associations pour une déclaration à la DRAJES.
- **Créer davantage de passerelles entre les âges et les cycles**.
- **Mener une réflexion pour une plus grande adhésion aux différents dispositifs comme "devoirs faits" par exemple.**

2.3. La parole des enfants

Dans le cadre des ateliers menés avec les enfants, ceux-ci ont exprimé librement **leurs ressentis, leurs attentes et leurs idées**. Ces temps d'échange, animés dans un cadre bienveillant et ludique, ont permis de recueillir **des paroles sincères**, à la fois sur **ce qu'ils aiment**, ce qu'ils souhaiteraient **voir évoluer**, et sur **leurs besoins concrets au quotidien**.

2.3.1. Ce que les enfants aiment

Les ateliers ont fait émerger une **grande diversité de ressentis positifs** de la part des enfants, souvent associés à des **moments de liberté, de lien social et de plaisir partagé**. Ces temps sont perçus comme **essentiels à leur bien-être quotidien**.

Cinq grands thèmes se dégagent de leurs paroles :

1. Bouger, jouer, se défouler

Le **besoin de mouvement** est l'un des plus fréquemment exprimés. Les enfants aiment courir, jouer à des jeux dynamiques et se dépenser, en particulier :

- le foot, les jeux de ballon, les jeux collectifs comme le chat ou le cache-cache,
- les récréations, vécues comme des espaces de liberté et de retrouvailles,
- les tournois et les **activités sportives encadrées**.

« J'aime courir et jouer avec mes copains. »
« Quand je suis dans ma bulle en jouant au foot, j'oublie tout. »

2. Être avec les copains

La **dimension relationnelle** est au cœur des attentes. Ils apprécient particulièrement de :

- **se retrouver entre amis**,
- **partager des jeux**,
- **coopérer ou inventer ensemble**.

« J'aime quand je rigole avec mes copains. »
« J'aime bien être ici parce que mes copines sont là. »

3. Créer, inventer, imaginer

Les enfants expriment un réel plaisir à manipuler, inventer et fabriquer. Ils aiment :

- les **activités manuelles et artistiques** : bricolage, dessin, peinture, cadeaux, objets,
- les **projets collectifs** : cabanes, histoires, danses,
- les temps de lecture ou de dessin libre.

« J'aime faire des trucs avec mes mains. »
« J'aime faire des cadeaux pour mes parents. »

4. Les repas et les goûters

Le repas est perçu comme un **moment agréable**, mais sous certaines conditions :

- quand les repas sont bons et variés,
- quand ils peuvent **manger avec leurs amis**,
- quand **le cadre est calme et bienveillant**.

« J'aime la cantine quand il y a du carry ou des frites. »
« Le goûter, c'est mon moment préféré. »

5. Être écouté et pouvoir choisir

Certains enfants soulignent l'importance de **pouvoir faire ce qu'ils aiment**, **être écoutés** ou simplement avoir la liberté de **ne rien faire**.

« J'aime quand je peux faire ce que je veux. »
« J'aime rester tranquille, lire ou dessiner. »

2.3.2. Ce que les enfants aiment moins / ce qui les gêne

En parallèle des moments appréciés, les enfants ont exprimé avec beaucoup de clarté ce qui **perturbe leur bien-être au quotidien**, que ce soit à l'école, à la cantine, à la maison ou dans les temps d'accueil :

Le bruit : un irritant majeur

Le **bruit** revient comme une gêne récurrente, source de stress ou de déconcentration, notamment :

- À la cantine, décrite comme **« trop bruyante »** ou **« désorganisée »**,
- Pendant les temps calmes,
- Dans la cour de récréation, **lorsque les cris deviennent trop forts**.

« Il y a trop de bruit, je peux pas me concentrer. »
« À la cantine, on n'entend rien. »

Se sentir exclu ou injustement traité

Certains enfants disent ressentir un **sentiment d'injustice ou d'exclusion**, notamment dans les situations suivantes :

- Être **séparé de ses amis** lors des activités,
- Être **puni sans explication claire**,
- Percevoir des **préférences affichées** de la part des animateurs ou des adultes.

« On m'a mis avec quelqu'un que j'aime pas. »
« Les animateurs sont plus gentils avec les filles. »

Un manque de variété dans les activités

Plusieurs enfants expriment **de l'ennui** face à la **répétition des mêmes jeux ou animations**, sans nouveauté ni choix :

- Jeux imposés (ex. : **cache-cache géant tous les jours**),
- Manque d'activités originales ou créatives.

« C'est toujours les mêmes trucs, on se lasse. »
« J'aimerais qu'on propose autre chose. »

La fatigue et le besoin de repos

Beaucoup évoquent **le besoin de dormir davantage** ou de **bénéficier de temps calmes** :

- Le rythme scolaire ou familial est parfois jugé **épuisant**,
- Le **réveil matinal**, les **devoirs** et les **trajets** sont vécus comme sources de fatigue.

« Je suis fatigué, j'aimerais juste dormir. »
« On a à peine fini de manger qu'il faut déjà repartir. »

L'ambiance à la maison

Des enfants ont partagé des **tensions ressenties à la maison**, notamment :

- **Disputes fréquentes**, **manque d'écoute**, ou **pression liée aux devoirs**,
- Frustration de ne pas pouvoir **exprimer librement leurs émotions**.

« Mes parents me contredisent tout le temps. »
« J'ai pas le droit de faire ce que j'aime. »

Les relations conflictuelles entre enfants

Enfin, plusieurs enfants évoquent des **conflits ou situations de harcèlement** entre pairs :

- Enfants qui « **embêtent** » à la récréation ou pendant les activités,
- **Moqueries, disputes, coups**.

2.3.3. Ce que les enfants proposent / leurs idées

Au-delà de leurs ressentis, les enfants ont formulé **de nombreuses propositions concrètes** pour améliorer leur quotidien à l'école, dans les temps périscolaires ou dans les espaces d'accueil.

Plus de liberté de choix

Les enfants souhaitent **pouvoir choisir davantage leurs activités**, et ne pas être contraints à participer à une animation qu'ils n'aiment pas :

- Avoir le droit de dire « non » à une activité, sans être sanctionnés,
- Pouvoir varier les jeux selon l'envie du jour ou leur énergie du moment.

Diversifier les activités proposées

Ils expriment le souhait d'**élargir la palette des activités** au-delà des jeux habituels :

- Jeux collectifs : tournois, chasse au trésor, foot...
- Activités artistiques : danse, dessin, bricolage, fabrication
- Ateliers calmes : lecture, musique, coloriage
- Ateliers d'expression : raconter, inventer, jouer un rôle

Mieux aménager les espaces

De nombreuses propositions visent à **améliorer les lieux de vie et de jeux** :

- Créer un **espace calme** pour se détendre (coin lecture, coussins...)
- Ajouter des **espaces ludiques** : cabane, babyfoot, salle de jeux...
- Mieux **équiper les cours de récréation et les salles** : matériel sportif, jeux, trottinettes...

« Une salle de jeux vidéos. »
« Un coin tranquille pour se reposer. »

Améliorer la cantine et les sanitaires

Les enfants ont partagé des **propositions concrètes** pour améliorer leur confort :

- Réduire le bruit, proposer **plus de choix**, améliorer la qualité des repas,
- Ajouter des équipements adaptés : jets d'eau, fontaines, plus d'intimité dans les toilettes

« Mettre des jets d'eau et des rideaux dans les toilettes. »
« À la cantine, il faudrait moins de bruit et plus de plats créoles. »

Rendre les relations plus respectueuses

Les enfants expriment le besoin d'un **climat plus apaisé**, avec :

- Plus d'écoute quand quelque chose ne va pas,
- Des adultes qui interviennent en cas d'injustice ou de conflit,
- Des sanctions équitables et compréhensibles.

« Quand mon copain m'embête, je veux pouvoir le dire à un adulte. »
« Faut que ceux qui embêtent arrêtent. »

Être consultés plus souvent

Ils souhaitent **être davantage impliqués dans les décisions** qui les concernent :

- Choix des repas, des jeux, des activités,
- Règles de vie, organisation des journées.

« On peut nous demander ce qu'on veut faire. »
« On pourrait décider pour le foot ou la danse. »

2.3.4. Analyse transversale : ce que cela nous dit

La parole des enfants, recueillie lors des ateliers, révèle une **vision lucide et cohérente de leur quotidien**. Avec des mots simples mais puissants, ils expriment **leurs ressentis, leurs besoins et leurs idées**, en lien direct avec les objectifs du PEDT. Ces paroles nous montrent ce qui compte vraiment à leurs yeux.

Des enfants attentifs à leur environnement et à leurs émotions

Les enfants ont une **forte sensibilité à ce qui les entoure** : le bruit, l'injustice, le rythme des journées, la qualité des relations avec les adultes.

Ils savent identifier les **moments de bien-être**, mais aussi les **situations de malaise ou de stress**. Leur parole est profondément **ancrée dans le vécu sensible et relationnel**.

> *Ce n'est pas seulement l'activité en soi qui compte, mais avec qui, comment, dans quel climat.*

Une attente de respect, d'écoute et de bienveillance

Les enfants demandent des **relations équilibrées et bienveillantes**, avec les autres enfants comme avec les adultes. Ils réagissent fortement à l'**injustice**, aux remarques blessantes, ou au **sentiment de ne pas être entendus**.

Ce qu'ils attendent n'est pas de tout faire librement, mais de **pouvoir être écoutés, considérés, respectés**.

Ils appellent à une **éducation du vivre-ensemble**, fondée sur l'empathie et la reconnaissance mutuelle.

Un besoin de diversité et de rythme

Les enfants ont exprimé un **besoin de variété dans les activités**, mais aussi de **temps calmes** et de **moments dynamiques**.
Ils vivent mal la répétition, l'ennui ou l'impression de subir un emploi du temps figé.

Ils ont besoin d'**espaces libres pour s'exprimer autrement** : bricoler, dessiner, inventer, jouer librement, choisir eux-mêmes.

Le **rythme de l'enfant** n'est pas linéaire : il a besoin de **souffler, d'alterner, de s'ajuster**.

Une capacité à proposer, construire, co-imaginer

Les enfants **ne se contentent pas de critiquer** : ils font des propositions. Leurs idées sont souvent **simples, concrètes et réalisables**.

Cela témoigne d'une **envie d'être associés**, de participer à ce qui les concerne, et d'agir pour améliorer leur quotidien.

Cela nous interroge sur notre capacité à créer **des espaces de participation adaptés à leur âge**, où leur parole a un vrai impact.

Une invitation à faire évoluer les postures éducatives

Les ateliers traduisent une **attente implicite d'évolution** dans la façon dont les adultes écoutent et accompagnent les enfants.
Ils demandent **plus d'écoute, de souplesse, d'adaptation**.

Ce que les enfants nous disent, c'est qu'un projet éducatif ne peut fonctionner sans **intelligence émotionnelle, relationnelle et collective** de la part des adultes.

A retenir sur la parole des enfants

La parole des enfants recueillie dans le cadre des ateliers menés dans les écoles, les temps périscolaires, les mercredis jeunesse, offre un **éclairage précieux sur leur vécu du quotidien éducatif**.

Ce que les enfants valorisent

Les enfants évoquent avec enthousiasme :

- **Le plaisir de bouger et de jouer**, notamment au foot, dans la cour, pendant les récréations ou lors des activités sportives encadrées.
- **La joie d'être avec les copains** : rire, coopérer, inventer ensemble.
- **Les activités créatives** : bricolage, dessin, cabanes, danse...
- **Les repas et les goûters** dans un cadre calme et agréable.
- **La liberté de choisir**, de faire ce qu'ils aiment ou de ne rien faire.

« J'aime courir et jouer avec mes copains. »
« Le goûter, c'est mon moment préféré. »
« J'aime faire des cadeaux pour mes parents. »

Ce qui les gêne ou les freine

Les enfants formulent aussi des **critiques argumentées** :

- **Le bruit**, notamment à la cantine et dans les cours de récréation.
- **Un sentiment d'injustice**, quand ils sont punis sans explication ou séparés de leurs amis.
- **Un manque de variété dans les activités** : « toujours les mêmes jeux ».
- **La fatigue**, due au rythme scolaire ou aux trajets.
- **Des tensions à la maison**, ou des conflits avec d'autres enfants.

« Il y a trop de bruit, je ne peux pas me concentrer. »
« On m'a mis avec quelqu'un que j'aime pas. »
« Je suis fatigué, j'aimerais juste dormir. »

Ce qu'ils proposent

Les enfants ont **formulé également des idées concrètes, faisables, souvent très pertinentes** :

- **Plus de liberté** de choix d'activités.

- **Diversification des animations** : tournois sportifs, ateliers artistiques,
- **Meilleure organisation des espaces** : coins calmes, cabanes, aires de jeux mieux équipées.
- **Amélioration de la cantin**e : réduire le bruit, proposer plus de plats variés.
- **Relations plus respectueuses** : écoute de la part des adultes et des autres enfants.
- **Être plus souvent consulté** sur les activités et l'organisation des temps éducatifs.

<u>Des priorités émergentes pour le PEDT</u>

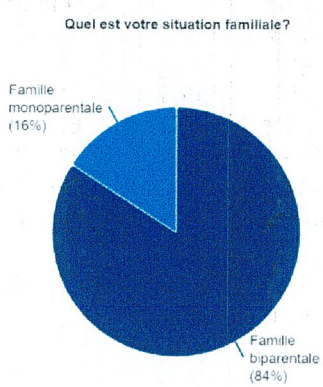
- **Porter une réflexion sur les aménagements des équipements et notamment les locaux.**
- **Former les professionnels non seulement sur les métiers de l'animation, mais aussi sur le développement de l'enfant, la communication et le rôle éducatif des adultes qui entourent l'enfant.**
- **Développer et soutenir les dispositifs de parentalité**
- **Développer et encourager des dispositifs de consultation citoyenne pour permettre aux enfants de s'exprimer.**

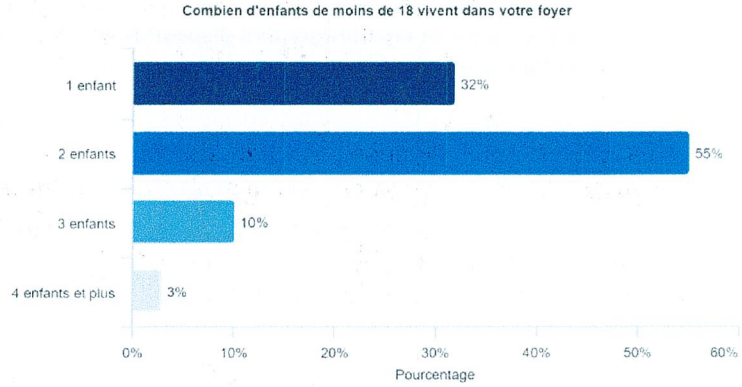
2.4 La parole des familles

Les réponses issues du questionnaire et des échanges lors des cafés des parents permettent de dresser un **profil diversifié des familles du territoire**. Au total, **69 familles** ont répondu au questionnaire. Bien que ce chiffre reste modeste, il offre un **point de vue utile sur les réalités familiales**, et vient conforter les constats déjà posés dans l'analyse de l'offre éducative.

2.4.1. Profil des familles ayant répondu au questionnaire

Parmi les familles ayant répondu au questionnaire, **84 % vivent avec deux parents** présents au quotidien, tandis que **16 % sont monoparentales**. Plus de la moitié (55 %) ont deux enfants, avec une moyenne de **1,9 enfant par foyer** (±0,8).

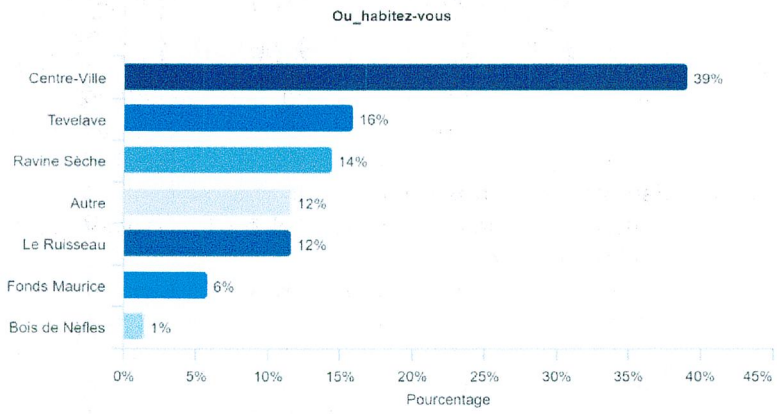




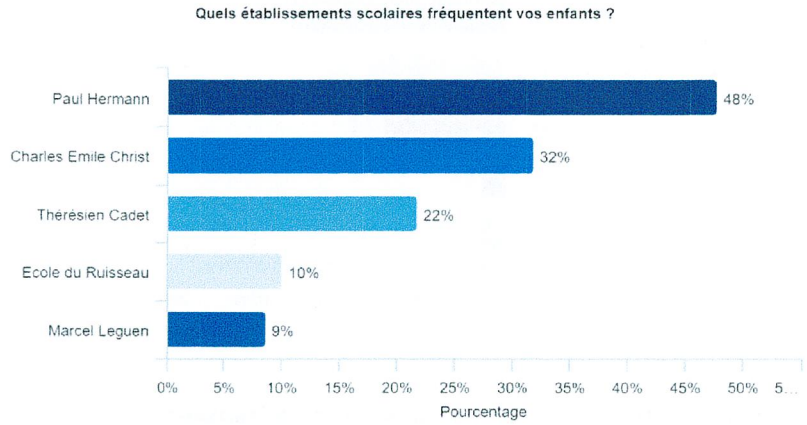
Les familles ayant répondu au questionnaire résident dans **l'ensemble des secteurs de la commune**, avec une répartition géographique relativement équilibrée :

- **Centre-ville (39 %)** : zone la plus représentée, regroupant la majorité des réponses,
- **Tévelave (16 %)** : représenté à la fois par le questionnaire et le café des parents,
- **Ravine Sèche (14 %)** : également bien représentée.

On relève aussi la présence de familles vivant **dans des zones intermédiaires**, comme la **route du Tévelave** ou la **route des Vacoas**, comptabilisées dans la catégorie « autre ».

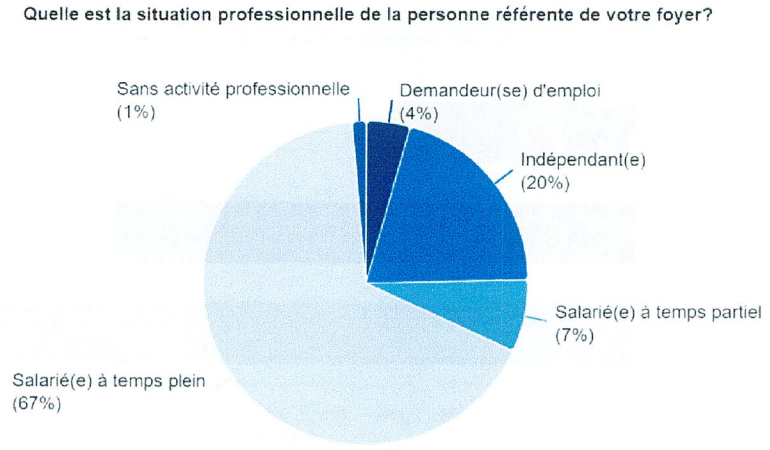


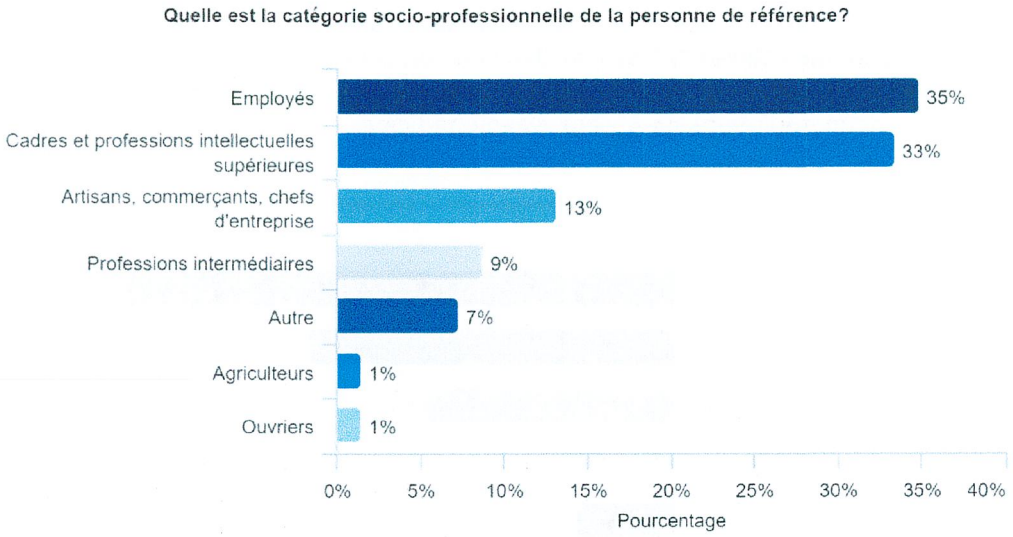
L'**ensemble des écoles de la commune est représenté** parmi les familles ayant répondu. Les parents dont au moins un enfant est scolarisé à **Paul Hermann** constituent **48 % des répondants**, suivis de ceux de **Charles-Émile Christ (32 %)**. Ces deux écoles, situées en centre-ville. L'école **Thérésien Cadet** rassemble **22 % des répondants**, tandis que les parents des écoles **du Ruisseau (10 %)** et **Marcel Le Guen (9 %)** sont **un peu moins nombreux** à avoir participé.



La situation socioprofessionnelle des répondants reflète **les réalités économiques et sociales des Avirons**. **67 % des parents déclarent travailler à temps plein**, et 20 % sont indépendants laissant entrevoir une potentielle moindre disponibilité. On retrouve toutefois une **certaine hétérogénéité sociale**, une majorité de familles issues :

- des **employés du secteur public ou privé (35 %)**,
- des **cadres et professions intellectuelles supérieures (33 %)**,
- ainsi que des professions intermédiaires, artisans, commerçants ou inactifs.



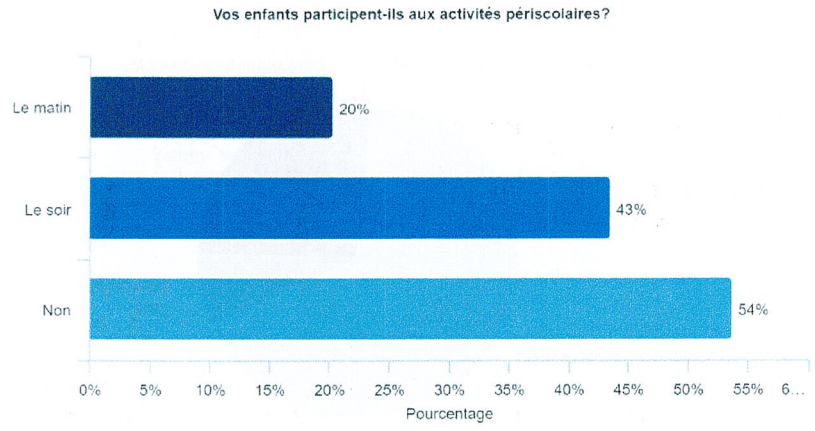


Cette diversité de profils permet d'identifier **des attentes transversales** (meilleure communication, offre élargie), mais aussi des besoins différenciés selon les réalités économiques et sociales des foyers (Famille monoparentale/famille traditionnelle ou recomposée) ou encore géographique.

2.4.2. Le périscolaire

Pourquoi certains enfants ne fréquentent pas le périscolaire ?

Parmi les familles ayant répondu à l'enquête, **54 % déclarent que leurs enfants ne fréquentent pas le périscolaire**. La participation reste plus marquée **le soir (43 %)** que **le matin (20 %)**.



La **raison principale** évoquée est la **présence d'un parent ou d'un adulte disponible au domicile pour accueillir l'enfant**, citée par **61 % des familles concernées**.

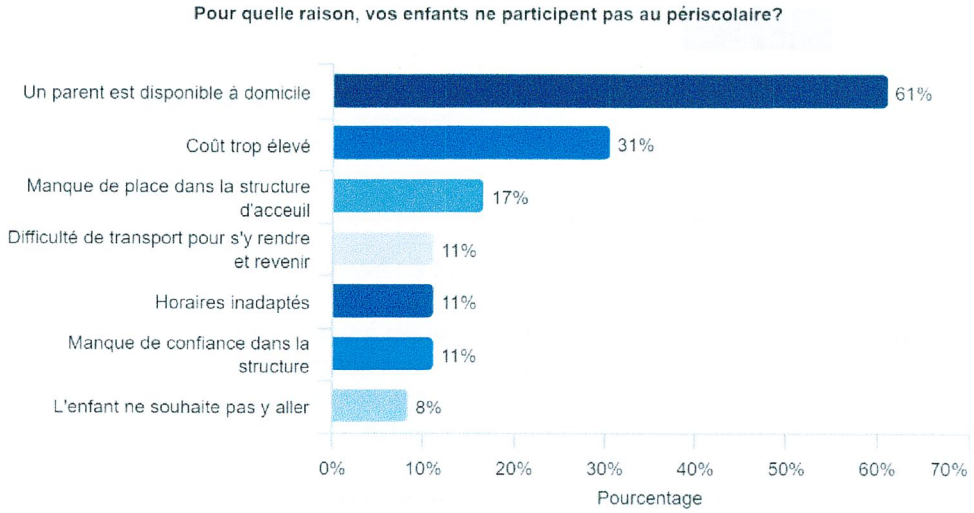
Lors des échanges avec les parents, deux situations ressortent :

- Un des parents a **adapté son emploi du temps**, réduit son activité ou choisi un statut indépendant pour être disponible à la sortie de l'école (et/ou le mercredi). Ce choix est souvent présenté comme une **réponse familiale volontaire aux besoins de l'enfant**.

- D'autres familles ont recours à un **membre de la famille** ou à une **personne rémunérée** pour assurer l'accueil à domicile, notamment en soirée.

Cette tendance est particulièrement marquée dans certains établissements :

- **Paul Hermann** : 36 % des familles évoquent cette raison,
- **Charles-Émile Christ** : 27 %,
- **Marcel Le Guen** : 23 %,
- **Thérésien Cadet** : 18 %,
- **École du Ruisseau** : seulement **9 %** des familles concernées ont mentionné ce motif.



Au-delà de la disponibilité d'un adulte à la maison, **le coût a été cité par 31 % des répondants** comme un facteur de non-recours au périscolaire.
Ce motif est évoqué **dans toutes les écoles**, mais de façon plus marquée à :

- **Marcel Le Guen (50 %)**,
- **Thérésien Cadet (38 %)**.

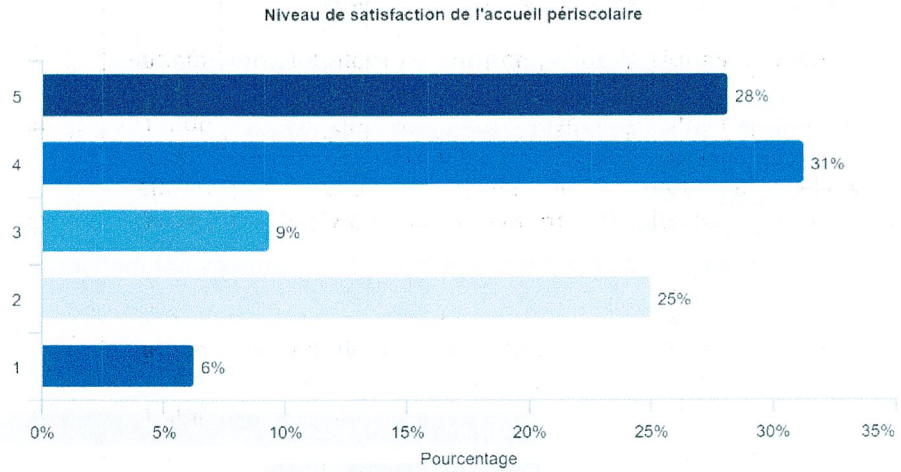
La lecture des commentaires suggère qu'il ne s'agit **pas uniquement du prix**, mais plutôt d'une **insatisfaction vis-à-vis du rapport qualité/prix**, jugé insuffisant par certains parents.

Le **manque de confiance dans les structures d'accueil** est un point plus marginal, mais notable, et **concentré sur deux établissements** : **Paul Hermann et École du Ruisseau.**

Une satisfaction globalement correcte, avec quelques nuances

Le **niveau de satisfaction global** est évalué à **3,5 / 5** en moyenne, toutes écoles confondues.

Si aucune différence majeure n'apparaît entre les établissements, **l'école maternelle Charles-Émile Christ se distingue** : **50 % des parents s'y disent totalement satisfaits** de l'offre périscolaire.



Quand les familles se disent satisfaites

Les familles qui expriment leur satisfaction mettent en avant deux éléments clés :

- **La qualité des activités et le plaisir de l'enfant à y participer**
 « Mon enfant est content le matin et parle souvent des jeux faits à la garderie. »
 « Les taties proposent des activités manuelles et ludiques à la garderie, ma fille est ravie et est parfois déçue que je vienne la récupérer plus tôt. »

- **La qualité de l'accueil et le professionnalisme des équipes**
 Les encadrants sont décrits comme **rassurants, identifiés, disponibles** :
 « Les taties sont toujours là. »
 « Elles sont à l'écoute. »

Quand les familles se disent insatisfaites

Trois grandes critiques ressortent des retours de parents moins satisfaits :

- **Le manque d'activités et la faible diversité de l'offre**
 « Il y a peu de propositions faites aux enfants, c'est plus une récréation supervisée. »
 « Manque de matériel pour que les enfants jouent. »

- **Le cadre éducatif jugé trop strict ou inadapté**
 Les familles dénoncent des **sanctions collectives**, un **climat perçu comme rigide** :
 « Beaucoup d'éducation par les cris. »
 « Violence entre les enfants, aucune communication possible avec les encadrants qui restent loin. »

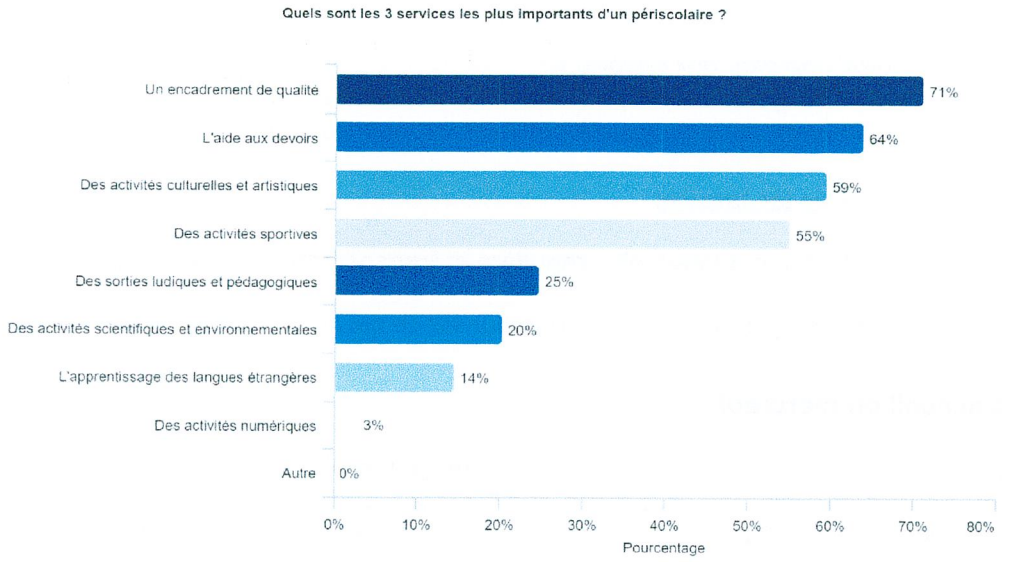
« Ils ne viennent pas au portail et ne nous laissent pas entrer. »

- **Les horaires et les tarifs, jugés peu adaptés**
 « 17h30, c'est trop juste quand les deux parents travaillent. »
 « 7h le matin, c'est pas assez tôt. »
 « Le prix est trop élevé vu le peu d'activités proposées, et l'équipe manque de dynamisme. »

Attente d'un encadrement de qualité

La **qualité de l'encadrement** apparaît comme la **priorité n°1 pour 71 % des parents**, lorsqu'on leur demande ce qu'un accueil périscolaire devrait garantir. Elle est suivie par :

- **l'aide aux devoirs** (64 %),
- puis les **activités culturelles et artistiques** (59 %),
- les **activités sportives** (55 %).



Qu'ils soient satisfaits ou non, les parents ont formulé plusieurs **pistes d'évolution concrètes** de l'offre périscolaire, pour mieux répondre aux besoins des enfants :

La formation des professionnels

« Former les professionnels à l'accompagnement des enfants, leur donner les moyens de proposer des activités et motiver le personnel pour le rendre actif. »
« Les éducateurs de la commune pourraient amener une vraie plus-value. »

La qualité des prestations proposées

Les familles souhaitent :

- **plus de diversité dans les activités**,
- la **possibilité de choisir** ou de refuser certaines animations,

- des **moyens matériels et humains renforcés**.

« Plus d'activités proposées et la liberté de les faire ou non. »
« En proposant plus de moyens financiers, matériels et humains. »

Une offre plus souple et une amplitude horaire élargie

« Il faudrait un accueil de 7h à 18h, comme en 4/5. »
« Plus de place et une souplesse de l'accueil. »

Les tarifs

Même parmi les familles satisfaites, **le tarif reste un sujet sensible** :

« Je suis satisfaite de l'encadrement, mais le format reste néanmoins trop élevé. »
« Baisse des coûts ou forfait quand on a plusieurs enfants. »

L'aide aux devoirs

« Il manquerait une aide aux devoirs. »
« Elle devrait être systématique pour les enfants en périscolaire. »
« Sinon, ça empiète sur le temps de famille et les routines du soir. »

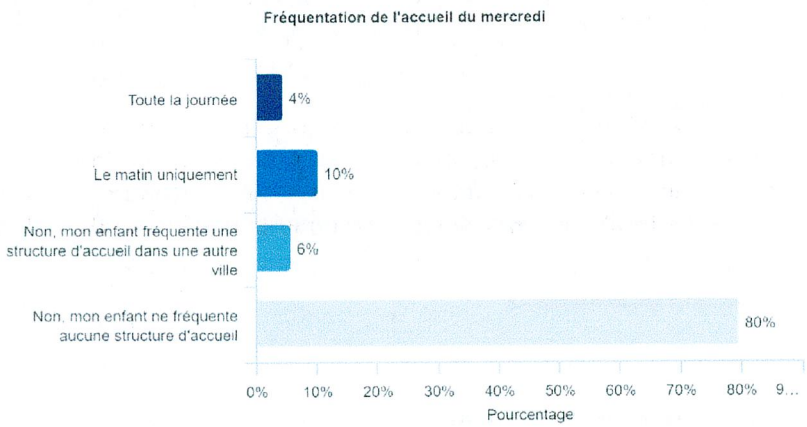
La communication avec les familles

Les parents demandent une **relation plus régulière et transparente** avec les équipes périscolaires :

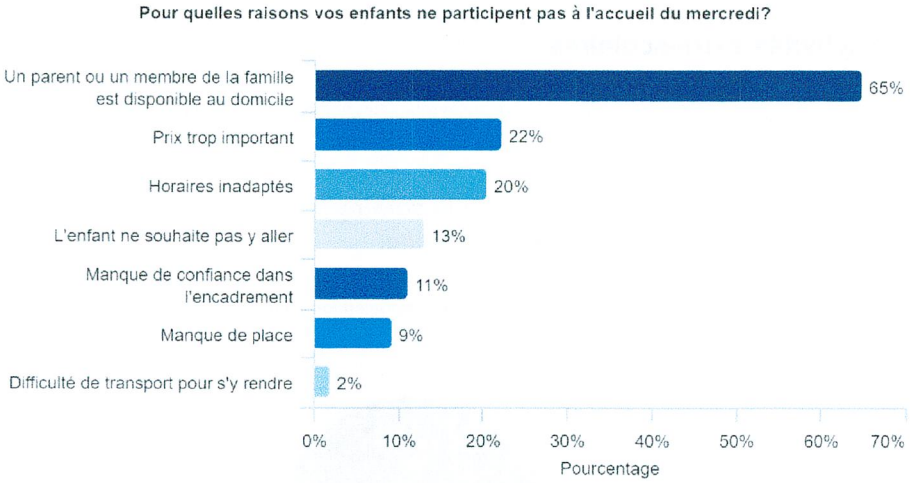
« Avoir quelqu'un au portail et avoir un retour sur ce qui a été fait avec les enfants.»

2.4.3. L'accueil du mercredi

Parmi les parents ayant répondu au questionnaire, **très peu sollicitent les structures d'accueil du mercredi**. Seuls **10 %** y ont recours le matin, et **4 %** sur la journée complète. **6 %** font appel à un accueil situé **dans une autre commune** (60 % dans une collectivité, 40 % via une association). **80 % des enfants ne fréquentent donc aucune structure d'accueil le mercredi.**



Comme pour le périscolaire, la **raison principale évoquée** est la **présence d'un parent ou d'un membre de la famille à domicile**, citée par **65 % des familles**.



Deux autres freins sont fréquemment mentionnés :

- Le **coût jugé trop élevé** : 22 %
- Des **horaires inadaptés** : 20 %

D'autres raisons sont également évoquées, mais de façon moins fréquente :

- Le fait que **l'enfant ne souhaite pas y aller** (13 %),
- Un **manque de confiance dans l'encadrement** (11 %),
- Le **manque de place** (9 %),
- Les **difficultés de transport** (2 %).

Un accueil de loisirs globalement satisfaisant

Lorsque les parents ayant répondu au questionnaire déclarent avoir recours à un **accueil de loisirs le mercredi**, ils se disent **globalement satisfaits**, avec une **note moyenne de 3,7/5 (±1,3)**.

Cette satisfaction repose principalement sur deux éléments :

- **Les activités et les sorties proposées**
 « Mon enfant rentre content et c'est le principal. »

- **La qualité des professionnels**
 « L'accueil est de qualité. »
 « Une vraie équipe dynamique. »
 « Le dialogue avec l'équipe encadrante est bon. »

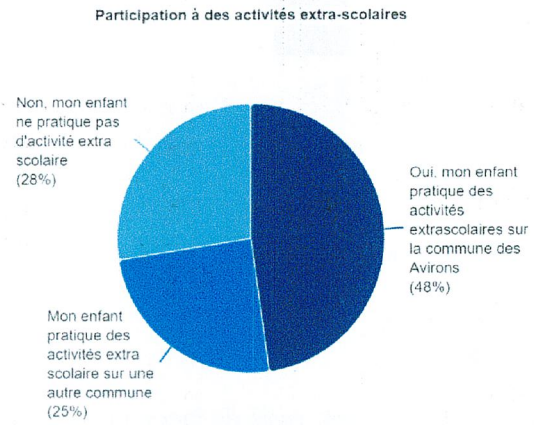
En revanche, plusieurs parents expriment un besoin d'**accueil à la journée complète**, avec des horaires mieux adaptés aux contraintes professionnelles :

« La plage horaire pourrait être plus large, notamment pour l'heure de fin. »
« Vous avez rétréci les horaires. Si on travaille toute la journée, comment on fait si vous arrêtez à 12h ? »

2.4.4. Les activités extra-scolaires

Selon les familles ayant répondu au questionnaire, **72 % déclarent que leur(s) enfant(s)** pratiquent **au moins une activité extra-scolaire**. Parmi ces répondants :

- **48 %** indiquent que l'activité a lieu **sur la commune des Avirons**,
- **25 %** déclarent une pratique **hors commune**.



Pourquoi certains enfants ne participent pas ?

28 % des répondants déclarent que leur enfant **ne pratique pas d'activité extra-scolaire**.

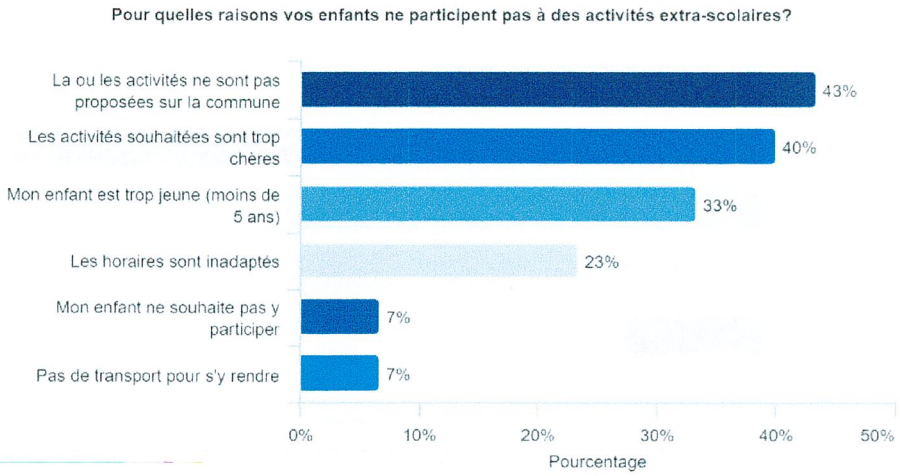
Les raisons les plus fréquemment évoquées sont :

- L'activité souhaitée **n'est pas proposée sur la commune** (43 %)
- Le **coût jugé trop élevé** (40 %)
- L'enfant est **trop jeune (moins de 5 ans)** (33 %)
- Des **horaires inadaptés** (23 %)

« J'aurais aimé faire des cours de danse à ma fille de 4 ans, mais je n'ai pas trouvé de structure pour cette tranche d'âge... Seuls les cours de gym sont possibles le samedi matin. »

D'autres motifs moins fréquents sont également cités :

- L'enfant **ne souhaite pas participer** (7 %)
- Des **difficultés de transport** (7 %)



Activités les plus attendues selon les répondants

Les familles ayant répondu expriment les **attentes suivantes** :

- **Les activités culturelles** arrivent en tête : danse, musique, dessin, chant, théâtre.
- Les **activités sportives** sont aussi fortement attendues : gymnastique, piscine, karaté, skate.

Des freins persistants malgré une offre existante

Même si ces activités sont en partie disponibles sur le territoire, les répondants signalent plusieurs freins :

Le coût : Le prix des activités culturelles et de certains sports reste un obstacle pour de nombreux foyers.

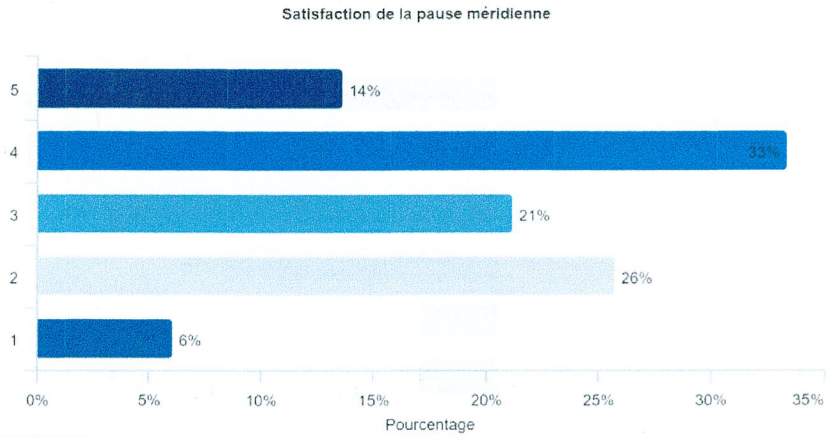
Le manque de créneaux disponibles : Les parents signalent un manque de place et de plages horaires adaptées :

- **Listes d'attente importantes** dans certains cours comme la piscine.
- **Peu de propositions pour les tout-petits**.
- **Horaires contraignants**, mal adaptés aux rythmes familiaux et professionnels.

« Les activités sont assez nombreuses, mais les plages horaires sont trop limitées. »
Un parent souligne l'intérêt de proposer davantage d'activités le samedi.

2.4.5. La pause méridienne

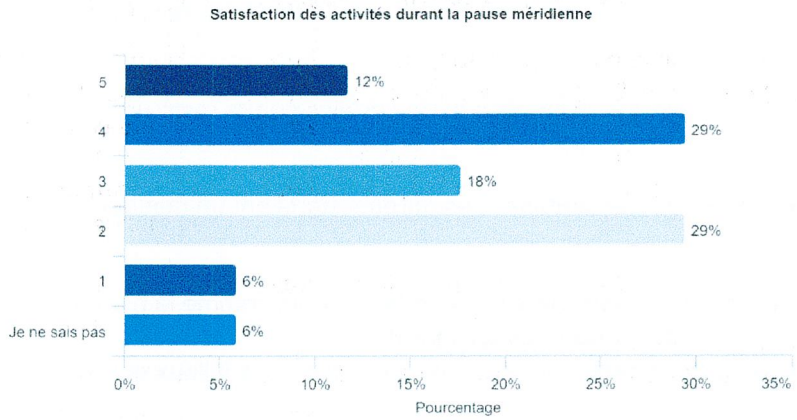
Selon les réponses au questionnaire, **96 % des familles** déclarent avoir inscrit leur(s) enfant(s) à la cantine. Le **niveau moyen de satisfaction** concernant la pause méridienne est de **3,2 / 5 (±1,2)**.



Qu'en est-il des activités proposées ?

Seules **32 % des familles** indiquent que leur(s) enfant(s) participent à des activités durant la pause méridienne. Parmi elles, la satisfaction moyenne est légèrement inférieure : **3,1 / 5 (±1,2)**. Cependant, cette moyenne **cache des écarts importants** :

- **35 % des répondants** se disent **non satisfaits**,
- **41 %** se déclarent **satisfaits**.



Ce que les familles proposent pour améliorer l'accueil du midi

64 % des répondants ont formulé **des suggestions concrètes**, regroupées autour de plusieurs axes :

1. Enrichir l'offre d'activités

- **Activités calmes** : *pause lecture*, *coin bibliothèque*, jeux de société
- **Activités culturelles et linguistiques**
- **Activités sportives**

2. Mieux communiquer

- **Sur ce qui est fait à midi**
- **Entre les différents acteurs (équipe encadrante, enseignants...)**

« On n'a pas de retour des enfants, on ne sait pas trop ce qui se passe. »
« Uniformiser les règles et les approches pédagogiques entre les agents et les enseignants. »

3. Créer un cadre plus sécurisant

Plus d'intervenants

« Avoir des intervenants sur le temps du midi. »
« Plus d'emplois pour améliorer la surveillance des enfants. »

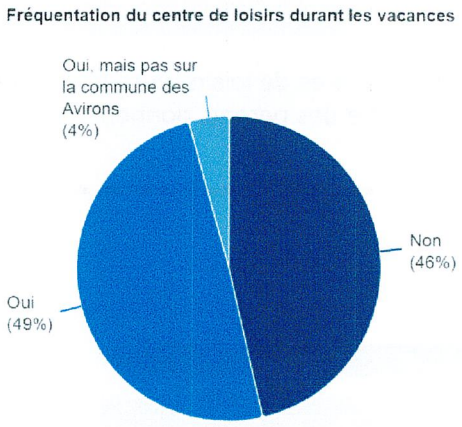
Un cadre bienveillant et inclusif

« Faire de ce moment un moment convivial plus que de frustration pour les enfants qui ne sont pas autorisés à parler. »
« Plus d'intervenants formés. »
« Un personnel avec minimum le BAFA pour proposer des activités adaptées et dans la bienveillance, et pas dans les cris. »
« Mon enfant se trouve seul assis dans un coin car selon les autres enfants, il est bizarre.»

2.4.6. Les vacances

Selon les familles ayant répondu au questionnaire :

- **49 % déclarent que leur(s) enfant(s) fréquentent les centres de loisirs des Avirons**,
- **4 %** ont recours à un accueil situé **hors commune**,
- tandis que **46 % n'utilisent aucune structure d'accueil pendant les vacances**.



Pourquoi certains enfants ne fréquentent pas les centres de loisirs ?

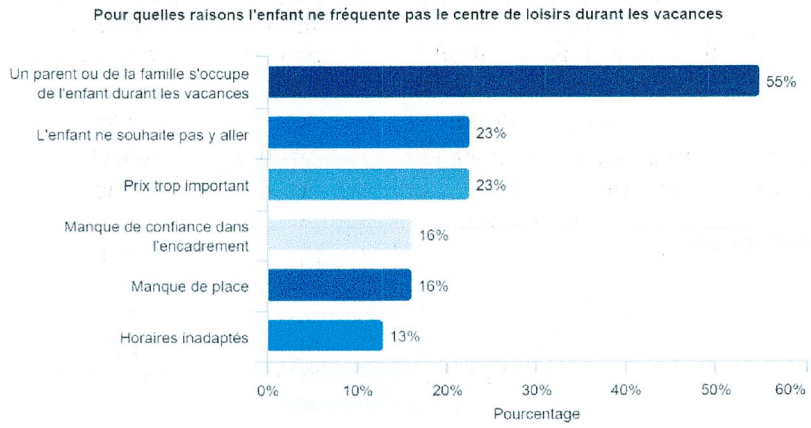
Pour les familles concernées, plusieurs **raisons principales** sont évoquées :

- **Les relais familiaux** : c'est le cas pour **55 % des répondants**, qui expliquent que **l'enfant est gardé par un parent ou un membre de la famille**.
- **Le prix** reste un frein important (**23 %**), tout comme **le refus de l'enfant d'y aller** (**23 %**).

D'autres raisons sont également mentionnées :

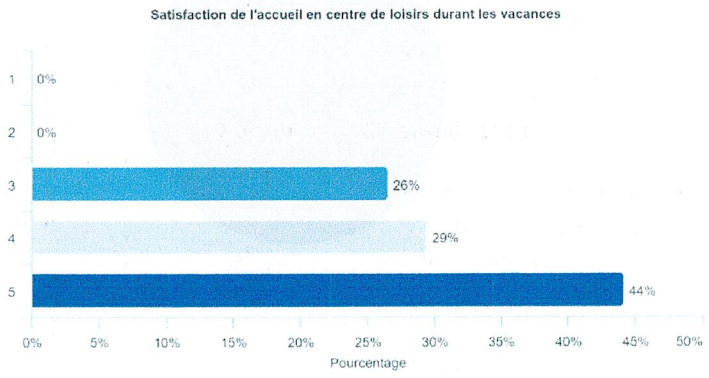
- **Manque de confiance dans l'encadrement** : **16 %**
- **Manque de places** : **16 %**
- **Horaires inadaptés** : **13 %**

« Dans 23 % des familles, l'enfant ne souhaite pas y aller. La question de la confiance en l'encadrement est aussi dissuasive (16 %). Enfin, le nombre de places insuffisant et les horaires inadaptés sont des obstacles régulièrement évoqués. »



Un bon niveau de satisfaction

Parmi les familles qui utilisent les centres de loisirs, la satisfaction est **très élevée**, avec une **note moyenne de 4,2 / 5 (±0,2)**. La moitié des parents donnent une note de 4 ou 5.



Malgré ce bon niveau de satisfaction, plusieurs **axes d'amélioration** ont été suggérés :

- **L'augmentation du nombre de places disponibles**, notamment pour faciliter l'inscription de **fratries**.
- **Une ouverture plus régulière**, en particulier **durant toutes les vacances scolaires**
- **Une plus grande diversité d'activités** : jeux extérieurs, nature, sport, cuisine, ...

« Pas assez de places, et quand c'est les mamies qui gardent, c'est pas pareil. »

2.4.7. Forces et faiblesses de l'offre éducative aux Avirons – Point de vue des familles

L'analyse croisée des questionnaires et des échanges avec les parents permet de faire émerger un tableau contrasté de l'offre éducative locale. Les familles expriment à la fois des **éléments de satisfaction** et des **freins persistants**, parfois liés à leur secteur de résidence ou à leur configuration familiale.

Les forces de l'offre éducative (selon les répondants)

Les éléments suivants sont perçus comme des **appuis importants** sur lesquels le futur PEDT pourra s'appuyer :

Qualité de l'accueil et du climat éducatif

- L'accueil est apprécié dans certaines écoles, en particulier à **l'école maternelle Charles-Émile Christ**, citée pour la qualité de l'encadrement.
- Les centres de loisirs **pendant les vacances scolaires** sont bien perçus, avec un **niveau de satisfaction de 4,2/5** (±0,2).

Diversité des activités proposées

- Jeux, sorties, spectacles, activités artistiques ou sportives sont valorisées quand elles existent.
- Le retour des enfants est souvent **positif**, et **l'enthousiasme de l'enfant** est un facteur fort de satisfaction.

Ambiance bienveillante

- Des **relations de confiance** sont installées avec certains professionnels.
- Certains parents parlent de **dialogue fluide avec les équipes encadrantes**, lorsqu'elles sont stables.

Intégration de la cantine dans le quotidien

- La cantine est **bien intégrée** dans l'organisation familiale, avec un **taux d'inscription de 96 %**.

Existence d'une offre périscolaire et mercredi

- L'offre existante est saluée **par les familles sans autre solution de garde**, et perçue comme indispensable, même si elle reste à perfectionner.

Les faiblesses et points de vigilance soulevés par les familles

Les parents expriment des attentes concrètes, des freins persistants et des besoins de réajustement :

Coût trop élevé des services

- **30 %** des répondants mentionnent **le coût comme frein principal** à l'accès au périscolaire.
- **33 %** pointent le **prix des activités extra-scolaires** comme frein majeur.
- Cela concerne **particulièrement les familles monoparentales** et celles avec **plusieurs enfants (fratries)**.
- Demande récurrente : **tarifs progressifs, forfaits familles, aides spécifiques**.

« Je ne peux pas payer pour les deux, je suis obligée de choisir. »
« Un forfait famille ou des tarifs adaptés, ce serait plus juste. »

Horaires inadaptés

- Horaires **trop courts le soir (fin à 17h30)** ou **trop tardifs le matin (début à 7h)**.
- Accueil du mercredi **en demi-journée** jugé **peu adapté à la réalité des familles actives**.
- À **Tévelave**, les familles doivent **gérer seules le transport**, ce qui accentue la contrainte horaire.

Manque de places

- Les **centres de loisirs vacances** sont souvent **complets ou saturés**, en particulier pour les fratries.
- Des familles témoignent d'un **sentiment de frustration** face à cette difficulté d'accès.

« Pas assez de places, et quand c'est les mamies qui gardent, c'est pas pareil. »

Manque d'information et de communication

- Une **part importante des familles ne sait pas ce qui est proposé**, que ce soit pour :
 - la pause méridienne,
 - le mercredi,
 - les vacances.
- Manque d'un **interlocuteur identifié**, d'un **point d'information simplifié et régulier**.

« On n'a pas de retour des enfants, on ne sait pas trop ce qui se passe. »
« On aimerait un interlocuteur fixe ou des supports simples. »

Manque de confiance ou perception négative de l'accueil

- Certains parents **n'osent pas inscrire leurs enfants**, faute de clarté ou de retour sur la journée.
- Une perception d'**accueil "surveillé" plus que "animé"** peut freiner la participation.

- Certaines situations sociales spécifiques (timidité, harcèlement, isolement) ne semblent **pas toujours prises en compte**.

« Mon enfant se trouve seul assis dans un coin car selon les autres enfants, il est bizarre. »

Encadrement à renforcer

- Besoin exprimé de **plus de personnel**, notamment sur le temps du midi.
- Demande de **professionnalisation (BAFA minimum)**, de **postures éducatives bienveillantes**, et d'**activités encadrées, pas uniquement de la surveillance**.

« Faire de ce moment un moment convivial plus que de frustration »
« Plus d'intervenants formés, et pas dans les cris. »

Inégalités territoriales, notamment au Tévelave

- Les familles du Tévelave soulignent **une moindre accessibilité** de l'offre éducative.
- Elles évoquent :
 - la nécessité d'**un accueil mercredi et vacances sur place**,
 - ou la création d'un **transport périscolaire** type scolaire.

A retenir sur la parole des familles

L'analyse des questionnaires et des échanges menés lors des cafés parents a permis de recueillir une **parole riche, nuancée et utilement ancrée dans le quotidien éducatif** des familles.

Ce que les familles apprécient

Les familles soulignent plusieurs **éléments positifs**, qu'elles souhaitent voir renforcés :

- **La qualité de l'accueil dans certaines écoles**, en particulier à **Charles-Émile Christ**, souvent citée comme un lieu de confiance.
- **Le bon niveau de satisfaction des centres de loisirs pendant les vacances**, avec une note moyenne de **4,2 / 5**, et 73 % des familles leur attribuant une note de 4 ou 5.
- **Le retour positif des enfants**, considéré comme un indicateur fort du bien-être.
- **La diversité des activités proposées**, quand elle est au rendez-vous (jeux, sorties, spectacles).
- **L'ambiance bienveillante**, perçue là où les équipes sont stables et identifiées.

Ce que les familles attendent encore

Les familles expriment également des **freins récurrents** autour de 5 axes majeurs :

1. **Le coût des services** : **30 %** des répondants citent le **coût du périscolaire** comme principal frein ; **33 %** pour les **activités extra-scolaires**.

2. **Les horaires inadaptés** : Fin trop tôt du périscolaire (**17h30**), accueil du mercredi jugé **trop court**.
3. **Le manque de place** : Centres de loisirs « souvent complets » pendant les vacances, et activités sportives ou artistiques avec **listes d'attente**.
4. **Le besoin d'information claire** : De nombreux parents déclarent ne pas savoir ce qui est proposé, ou ne pas avoir de **retour sur la journée**.
5. **La qualité perçue de l'encadrement** : Attentes fortes d'un accueil plus **animé que surveillé**, souhait d'un **encadrement formé, bienveillant et stable** (BAFA minimum).

Des enjeux spécifiques au Tévelave

Les familles **du Tévelave** ont exprimé des besoins particuliers :

- Une **moindre accessibilité** aux offres éducatives existantes,
- L'intérêt d'un **accueil mercredi en journée et les petites vacances sur place**, et/ou la **mise en place d'un transport périscolaire dédié**.

Des priorités émergentes pour le PEDT

- **Uniformisation des coûts sur l'ensemble du territoire**
- **Développer l'offre d'accueil le mercredi après-midi et durant les vacances sur l'ensemble du territoire.**
- **Former les adultes en lien avec les enfants, aussi bien aux métiers de l'animation, que de la relation et communication avec l'enfant.**
- **Développer des outils de communication largement accessible pour une information claire et accessible au plus grand nombre.**

3. Les priorités éducatives

Au fil des rencontres menées depuis le début de l'année 2025 — entretiens, ateliers avec les enfants, cafés des parents, séminaire de co-construction — plusieurs grandes priorités éducatives ont émergé de façon claire et partagée. Ces priorités s'appuient sur ce que les enfants vivent au quotidien, sur les réalités exprimées par les familles, et sur l'expérience des professionnels du territoire.

Elles dessinent ensemble une feuille de route cohérente, réaliste et mobilisatrice, pour renforcer la qualité éducative sur l'ensemble du territoire communal.

Les cinq priorités suivantes ont été identifiées comme incontournables :

1. **Favoriser l'équité territoriale et l'accès pour tous** : parce que l'adresse ne doit pas déterminer les opportunités éducatives ;
2. **Reconnaître tous les temps de vie de l'enfant comme éducatifs** : pour que chaque moment, de la pause méridienne aux mercredis, devienne un levier d'épanouissement ;
3. **Écouter, associer et responsabiliser les enfants** : en faisant une vraie place à leur parole dans la construction des projets ;
4. **Soutenir et impliquer les familles** : pour bâtir une coéducation respectueuse, accessible et humaine ;
5. **Consolider une culture éducative partagée et coopérative** : en renforçant la coordination et le lien entre tous les acteurs du territoire.

Ces priorités sont détaillées dans les pages suivantes, avec leurs constats, les besoins exprimés, et des pistes concrètes d'action construites avec les personnes concernées.

3.1 Favoriser l'équité territoriale et l'accès pour tous

> « Les enfants de là-haut ne viennent pas. Mais si on les amène, ils repartent avec des étoiles dans les yeux. »

Ce que nous disent les familles, les enfants et les professionnels

À l'échelle de la commune, l'accès aux offres éducatives reste inégal. Le centre-ville concentre la majorité des équipements (écoles, médiathèque, activités extrascolaires), tandis que les zones de mi-pente et le Tévelave — qui représente 38 % du territoire communal — sont bien moins desservies. Les familles de ces quartiers plus isolés évoquent régulièrement des freins concrets : l'éloignement, le manque de transport, les horaires peu compatibles avec leur quotidien, mais aussi un sentiment d'exclusion face à une offre perçue comme « pas faite pour nous ». Le coût de certaines prestations, notamment durant les vacances, constitue également un frein, particulièrement pour les familles nombreuses ou en situation de précarité.

Les constats partagés

- **Des inégalités territoriales fortes** : les quartiers du centre sont mieux desservis que ceux des hauts ou du Tévelave.
- **Des difficultés d'accès multiples** : peu de transports adaptés pour les enfants, horaires contraignants, manque d'offres locales.
- **Des freins financiers réels** : tarifs jugés élevés pour certaines familles, hétérogénéité des coûts entre opérateurs.
- **Une information peu lisible et inégalement diffusée** : supports complexes, absence de relais dans certains quartiers.
- **Une nécessaire inclusion des enfants en situation de handicap**: avec des aménagements spécifiques et la formation des professionnels

Ce que nous voulons changer

« On veut que les enfants puissent participer, quel que soit le quartier d'où ils viennent. »

Favoriser l'équité, c'est garantir que chaque enfant, y compris en situation de handicap, ait accès à une offre éducative de qualité, peu importe son lieu d'habitation ou la situation de sa famille ou encore . Cela suppose à la fois d'amener les services vers les enfants (via des activités mobiles, des relais locaux, des accueils décentralisés), et de lever les freins structurels (transport, tarifs, information).

Pistes d'action envisagées

1. Développer l'offre de proximité dans tous les quartiers

- Développer des offres d'accueil du mercredi en journée complète sur l'ensemble de la commune (y compris au Tévelave).
- Organiser des animations éducatives itinérantes : ateliers sportifs, culturels, environnementaux, directement dans les quartiers peu desservis.
- Mettre en place des temps de loisirs partagés entre enfants du centre, des bas et des hauts, pour favoriser la mixité et l'intégration.

2. Rendre l'information plus lisible, accessible et équitable

- Créer un **guide éducatif à l'échelle de la commune** (papier et en ligne) recensant l'ensemble des dispositifs périscolaires, extrascolaires et culturels.
- Développer un **portail web numérique unique/application** (site ou portail famille) pour les inscriptions, infos pratiques, tarifs.
- Organiser des campagnes d'information ciblées dans les quartiers (journée porte ouverte, stands dans les écoles, marchés, médiathèque...).

3. Vers une tarification plus juste et solidaire

- Harmoniser les tarifs sur l'ensemble de la commune.
- Introduire une **tarification solidaire** : tarifs dégressifs pour les fratries, gratuités partielles selon les revenus, avec facilités de paiement.
- Simplifier l'accès aux aides financières existantes (CAF, CCAS), avec un accompagnement individualisé.

3.2 Reconnaître tous les temps de vie de l'enfant comme éducatifs

> « La pause méridienne, on ne sait pas trop quoi en faire... c'est un moment où les enfants s'énervent ou s'ennuient. »
> « On fait toujours les mêmes jeux, c'est bien, mais parfois c'est lassant. »

Ce que nous disent les enfants, les animateurs et les enseignants

Lors des ateliers d'expression menés dans les écoles et centres de loisirs, les enfants ont exprimé leur besoin de variété, de repos, de calme parfois, et de pouvoir choisir leurs activités. Ils nous ont aussi montré que les petits moments de la journée — la récréation, le goûter, les échanges libres — comptent autant que les temps formels. Ces moments, souvent considérés comme secondaires, sont en réalité porteurs de socialisation, d'émotions, d'apprentissage.

Du côté des professionnels, on note un manque de valorisation des temps périscolaires (garderie, pause méridienne), souvent perçus comme de la "simple garde". Or, ces temps sont essentiels dans la journée de l'enfant.

Les constats partagés

- Les temps de vie sont encore cloisonnés : scolaire, périscolaire, extrascolaire et familial ne dialoguent pas suffisamment.
- Les temps périscolaires sont sous-investis pédagogiquement, malgré leur importance.
- Le rythme de l'enfant n'est pas toujours respecté : journées longues, peu de temps calmes, peu d'alternance de rythme.
- Les activités sont souvent répétitives, avec une dominante sportive au détriment du culturel, du créatif, du coopératif.

Ce que nous voulons changer

> « Chaque moment de la journée est éducatif. Il faut juste s'en emparer. »

Reconnaître tous les temps de vie comme éducatifs, c'est sortir de la logique de séparation et bâtir une vraie continuité, **respectueuse du rythme de l'enfant**, de ses envies, de ses émotions. C'est aussi permettre aux équipes d'animation de jouer pleinement leur rôle éducatif, avec des outils, des projets et des temps d'échange avec les autres acteurs.

Pistes d'action envisagées

1. Enrichir et diversifier l'offre d'activités

- Sur tous les temps (matin, midi, soir, mercredis, vacances), proposer une palette plus large d'activités :
 → *Activités culturelles* : musique, contes, théâtre, arts plastiques
 → *Activités nature* : jardinage, balades, découverte de l'environnement
 → *Bien-être* : relaxation, yoga enfants, espaces de repos aménagés
- Alterner temps dynamiques et temps calmes, pour respecter les besoins de chacun.
- Intégrer les enfants à la programmation : ce qu'ils veulent faire, tester, inventer.

2. Valoriser les temps informels

- Redonner du sens aux récréations, aux goûters, aux moments de transition.
- Encourager le jeu libre, les coins calmes.
- Permettre l'expérimentation : bricolage, construction, projet collectif.

3. Concevoir la pause méridienne comme un temps éducatif à part entière

- Organiser des animations douces, apaisantes, qui permettent à chaque enfant de souffler.
- Former les animateurs à la gestion de ces temps sensibles (bruit, agitation, fatigue).
- Identifier des objectifs éducatifs spécifiques à ce temps (apprendre à coopérer, gérer ses émotions, partager un moment convivial...).

4. Assurer la continuité éducative entre acteurs

- Mettre en place des outils de liaison : carnets d'échange, fiches passerelle entre enseignants et animateurs.
- Organiser des temps de rencontre réguliers entre les équipes éducatives (éducation nationale, éducation populaire, parents) pour partager les objectifs, les besoins, les situations des enfants.
- Définir collectivement des valeurs éducatives communes : bienveillance, respect, coopération, écoute.

3.3 Écouter, associer et responsabiliser les enfants

« Ce qui me rend heureux, c'est quand on me laisse choisir. »
« J'aimerais qu'on écoute nos idées. »

Ce que les enfants nous ont dit

Lors des ateliers organisés dans les écoles, les accueils périscolaires et chez RMZ, plus de 50 enfants ont exprimé leur vision de la vie éducative. Leur parole, riche, spontanée, précise, a mis en lumière des

envies fortes : avoir le droit de proposer, d'être écouté, de participer aux choix qui les concernent. Ils ont aussi partagé leurs frustrations : répétition des activités, règles imposées sans explication, sentiment de ne pas être pris au sérieux.

Ce besoin de reconnaissance n'est pas seulement symbolique : il est éducatif. C'est en participant qu'on apprend à coopérer, à argumenter, à s'exprimer. C'est en expérimentant qu'on développe son pouvoir d'agir.

Les constats partagés

- Peu de lieux ou de moments sont formalisés pour recueillir la parole des enfants.
- Leurs propositions sont rarement prises en compte dans l'organisation concrète des activités.
- Ils souhaitent plus de liberté, de choix, et des espaces où exprimer leurs ressentis.
- La posture adulte reste descendante, limitant l'autonomie et la participation active.

Ce que nous voulons changer

> « L'enfant n'est pas juste bénéficiaire, il est acteur de son environnement éducatif. »

Associer les enfants à la vie éducative, ce n'est pas leur demander de tout décider. C'est leur offrir des espaces pour s'exprimer, participer, construire. C'est aussi reconnaître que leur parole est légitime, qu'elle nous aide à faire mieux, plus juste, plus adapté.

Pistes d'action envisagées

1. Créer des espaces réguliers d'expression

- Organiser des **ateliers d'expression** dans les écoles, centres de loisirs et accueils périscolaires :
 → "J'aime / J'aime pas",
 → "Mes idées pour améliorer l'école ou le centre",
 → "Ce qui me rend heureux / Ce qui me gêne".
- Installer des **boîtes à idées** simples, accessibles dans les lieux d'accueil.
- Recueillir régulièrement leurs ressentis à travers des jeux, des cartes, des dessins.

2. Mettre en place des instances participatives des enfants

- Créer des **conseils d'enfants** (volontaires ou élus) dans les structures d'accueil/école.
- Organiser des rencontres entre les conseils d'enfants des établissements et le conseil d'enfant de la commune
- Organiser des temps d'échange trimestriels avec les animateurs, enseignants, élus, pour porter leurs propositions.

3. Valoriser leur engagement et leurs idées

- Afficher les idées retenues et mises en œuvre ("Merci à vous pour cette idée !").

- Célébrer leur contribution : badge "ambassadeur", exposition de projets, petite fête des idées mises en action.
- Offrir des rôles adaptés à leur âge : responsable d'un jeu, animateur d'un moment, responsable du matériel...

4. Former les adultes à la posture d'écoute active et à la communication bienveillante

- Accompagner les équipes éducatives dans l'écoute bienveillante, la reformulation, la co-construction.
- Valoriser les compétences émotionnelles et sociales des enfants : savoir dire, argumenter, écouter, coopérer.
- Développer une culture de la participation dès le plus jeune âge.
- Mettre en place des formations transversales et inter-acteurs, pour assurer le même niveau de connaissance et favoriser les échanges entre les acteurs

3.4 Soutenir et impliquer les familles

> « Même pour une inscription, c'est compliqué. Il faut aller là-bas, puis là-bas encore. On abandonne parfois. »
> « On ne sait pas toujours où aller, ni qui appeler. »

Ce que les familles nous ont exprimé

Les familles ont exprimé l'envie d'être mieux associés, mieux accueillis, mieux accompagnés. Ce qui bloque souvent, ce ne sont pas les intentions des institutions, mais la complexité du quotidien : démarches, informations difficiles à trouver, manque d'écoute ou de temps de dialogue avec les professionnels. Beaucoup de familles ont le sentiment d'être "à côté", non par choix, mais par fatigue, manque de temps, ou découragement.

Les constats partagés

- Des démarches perçues comme complexes et chronophages : manque de guichet unique, informations éparpillées.
- Une faible participation des familles aux temps collectifs, en particulier celles en situation de précarité ou vivant dans des quartiers isolés.
- Un besoin de lien, de clarté, de confiance dans les échanges entre familles et professionnels.

Ce que nous voulons changer

> « Une famille qui se sent écoutée, accueillie, respectée, c'est une famille qui peut mieux accompagner son enfant. »

Impliquer les familles, ce n'est pas leur demander de venir à toutes les réunions. C'est leur donner les moyens d'être informées, de comprendre ce qui est proposé, d'avoir leur mot à dire, et de trouver leur

place dans la communauté éducative. C'est aussi reconnaître les difficultés du quotidien, et proposer des solutions simples, humaines, accessibles.

Pistes d'action envisagées

1. Améliorer l'information et l'accès aux services

- Mettre en place un **guichet famille** ou un **lieu ressource parentalité** : un espace identifiable, accessible, où l'on peut poser ses questions, être orienté, accompagné.
- Assurer des permanences physiques ou téléphoniques régulières dans les différents quartiers (notamment au Tévelave).
- Former les agents d'accueil à la posture d'écoute et à l'orientation vers les bons interlocuteurs.
- Avoir un interlocuteur unique dans les écoles en lien avec les parents et ceci pour tous les temps de l'enfant dans l'établissement (temps scolaire, méridien et périscolaire).

2. Renforcer les temps de rencontre et de dialogue

- Organiser des **cafés des parents** plusieurs fois par an, dans différents quartiers, avec ou sans thème, pour simplement échanger.
- Proposer plus de **temps mixtes école–famille–associations** : goûters partagés, ateliers communs, fêtes éducatives.
- Mettre en place plus d'**ateliers parents-enfants** : cuisine, jeux, création artistique, jardinage, etc.

3. Simplifier et diversifier les supports d'information

- Créer un **livret d'accueil familles** : clair, simple, avec les dispositifs, les contacts, les tarifs.
- Diffuser l'information via plusieurs canaux : papier, numérique, SMS, relais de quartier.
- Penser l'information pour tous les profils : langage clair, traduction si besoin, formats visuels.

4. Soutenir la coéducation et la reconnaissance des rôles des parents

- Développer des **groupes de parole ou d'échange entre parents**, animés par des professionnels ou des pairs.
- Favoriser des actions de **valorisation des compétences parentales** : savoir-faire du quotidien, astuces, échanges d'expérience.
- Créer des **supports de liaison** entre les temps de l'enfant (école, périscolaire, extrascolaire) et la famille : carnet de suivi, tableau de bord, message de l'équipe, etc.

3.5 Consolider une culture éducative partagée et coopérative

« On découvre ici des gens qu'on ne voit jamais ailleurs, alors qu'on travaille sur le même quartier. »

« Il y a des choses qu'on fait déjà, mais ça manque de lien, de structure, d'une vision partagée. »

Ce que les acteurs éducatifs ont partagé

Le séminaire de co-construction du 30 avril 2025 a été vécu comme un moment "rare" et précieux par les participants : il a permis de croiser les regards entre élus, animateurs, enseignants, associations, institutions, et familles. Beaucoup ont souligné à quel point ces échanges sont trop peu fréquents. Pourtant, ils révèlent une envie commune de mieux travailler ensemble, de sortir de l'isolement professionnel, de mettre en cohérence les actions pour les enfants. L'absence de coordination formalisée entre les différents temps éducatifs (scolaire, périscolaire, extrascolaire) est ressortie comme un frein majeur.

Les constats partagés

- Une **absence de cadre de coordination clair** entre les acteurs éducatifs.
- Des **rôles et responsabilités flous**, notamment entre services municipaux, associations et écoles.
- Une **faible mutualisation des outils, des pratiques, des informations**.
- Un **besoin d'espaces de dialogue** régulier pour construire une vision commune de l'éducation sur le territoire.
- Un **manque de personnel formé** et une **faible stabilité des équipes.**

Ce que nous voulons changer

« Créer un temps de concertation trimestrielle entre les acteurs de terrain. »

Une culture éducative partagée ne se décrète pas : elle se construit dans le temps, par la coopération, la confiance, le partage d'expériences. L'enjeu est de structurer une gouvernance vivante du PEDT, avec des temps de pilotage stratégiques, mais aussi des espaces de dialogue de proximité. Il s'agit aussi de reconnaître que chaque acteur éducatif, quel que soit son rôle, contribue au développement de l'enfant.

Pistes d'action envisagées

1. Mettre en place une gouvernance claire, lisible et vivante

- Créer une **instance de pilotage stratégique (COPIL)** réunissant la Ville, l'Éducation nationale, la CAF, les associations, les représentants de familles.
- Mettre en place un **comité technique (COTEC)** régulier, rassemblant les acteurs de terrain (directeurs d'école, coordinateurs, animateurs, éducateurs...).
- Constituer des **groupes de travail thématiques** autour de priorités identifiées : mobilité, parentalité, adolescents, inclusion...

2. Identifier une personne ressource pour coordonner le PEDT

- Créer ou désigner un **poste de coordination du PEDT**, rattaché à la mairie, en lien transversal avec les différents services.
- Lui confier des missions claires : animation du réseau éducatif local, suivi du plan d'action, lien avec les familles et les partenaires.

3. Organiser des temps de rencontre réguliers

- Reproduire le format du séminaire plusieurs fois par an, en variant les thèmes, les formats, les lieux.
- Proposer des **temps "inter-professionnels"** de rencontre, de formation croisée, de partage de pratiques.
- Valoriser les projets collectifs, les collaborations réussies, les initiatives locales exemplaires.

4. Définir un socle commun de valeurs éducatives

- Construire ensemble une **"charte éducative des Avirons"**, autour de principes partagés : bienveillance, coopération, équité, écoute. Diffuser cette charte dans tous les lieux éducatifs : écoles, centres, accueils, structures associatives.
- L'utiliser comme repère pour la conception des actions, l'accueil des nouveaux professionnels, la mobilisation des familles.

5. Stabiliser et pérenniser les équipes accompagnant les enfants

- Redéfinir le métier d'animateur avec des possibilités d'évolution de carrière afin de stabiliser les équipes notamment sur les temps méridiens et périscolaires.
- Mettre en place un groupement d'employeur dans les métiers de l'animation pour mutualiser les ressources humaines sur le territoire.

4. Plan d'action opérationnel

Le plan d'action qui suit est le fruit d'un travail collectif engagé depuis plusieurs mois, mêlant diagnostics partagés, paroles d'enfants, retours de parents, entretiens avec les professionnels et séminaire de co-construction avec les acteurs éducatifs.

Conçu à partir des réalités locales et des priorités éducatives exprimées sur le terrain, il vise à transformer les constats en leviers d'action concrets. Il ne s'agit pas d'un catalogue de vœux, mais d'un **plan réaliste, progressif et vivant**, construit avec et pour les personnes concernées.

Trois principes ont guidé sa construction :

- **Réalisme et opérationnalité** : les actions sont concrètes, ciblées, et pensées pour être mises en œuvre progressivement selon les moyens mobilisables.
- **Cohérence territoriale** : le plan articule les priorités éducatives du PEDT avec les dynamiques déjà en cours (CTG, projet social, actions associatives...).
- **Souplesse et adaptabilité** : il pourra évoluer au fil de sa mise en œuvre, grâce à un dispositif de suivi-évaluation régulier et à l'implication continue des acteurs.

Le plan s'organise autour de **cinq grands axes**, issus des priorités éducatives partagées :

1. Favoriser l'équité territoriale et l'accès pour tous
2. Reconnaître tous les temps de vie de l'enfant comme éducatifs
3. Écouter, associer et responsabiliser les enfants
4. Soutenir et impliquer les familles
5. Consolider une culture éducative partagée et coopérative

Chaque axe est décliné en **fiches-actions**, qui précisent les objectifs visés, les publics concernés, les partenaires impliqués, les modalités pratiques, les indicateurs de suivi et le calendrier prévisionnel.

La suite de cette partie présente successivement :

- une vue d'ensemble des 5 axes du PEDT,
- le détail des fiches-actions par axe,
- un calendrier de mise en œuvre pluriannuel,
- et enfin les modalités de pilotage et d'ajustement.

Les cinq axes présentés ci-dessous structurent le plan d'action du PEDT. Ils traduisent les priorités éducatives définies collectivement et répondent aux enjeux identifiés sur le territoire. Chaque axe regroupe plusieurs actions concrètes, décrites plus loin sous forme de fiches.

Axe	Intitulé	Objectif général
Axe 1	Favoriser l'équité territoriale et l'accès pour tous	Réduire les inégalités d'accès aux services et activités éducatives, y compris pour les enfants en situation de handicap en agissant sur la mobilité, la proximité, les tarifs et l'information
Axe 2	Reconnaître tous les temps de vie de l'enfant comme éducatifs	Valoriser chaque moment de la journée (pause méridienne, accueil du matin, mercredi, vacances...) comme un temps d'apprentissage, de repos, ou d'expression
Axe 3	Écouter, associer et responsabiliser les enfants	Faire de la participation des enfants un levier d'épanouissement, en les impliquant dans les choix qui les concernent
Axe 4	Soutenir et impliquer les familles	Favoriser la coéducation en simplifiant les démarches, en renforçant les liens et en créant des espaces d'écoute, de dialogue et de soutien
Axe 5	Consolider une culture éducative partagée et coopérative	Structurer une gouvernance claire et vivante du PEDT, renforcer la coordination entre acteurs et installer des temps réguliers d'échange et de co-construction

Chacun de ces axes est décliné dans la partie suivante à travers un ensemble de **fiches-actions**. Ces fiches sont conçues comme des outils pratiques, mobilisables par les services municipaux, les associations, les équipes éducatives ou les partenaires institutionnels.

Axe 1 – Favoriser l'équité territoriale et l'accès pour tous

Objectif général

Réduire les inégalités d'accès aux services éducatifs, aux loisirs et à l'information, y compris pour les parents et les enfants en situation de handicap, en agissant à la fois sur la mobilité, la proximité, les conditions financières et la lisibilité des offres.

Enjeux repérés

- Écart d'accès entre le centre-ville et les hauts de la commune (notamment le Tévelave)
- Tarification perçue comme complexe et injuste
- Manque de visibilité sur les dispositifs éducatifs existants
- Besoin d'amélioration de l'accueil des enfants en situation de handicap

Ambition de l'axe

Permettre à **tous les enfants**, y compris en situation de handicap, quels que soient leur quartier d'habitation, la situation de leur famille ou leurs contraintes de mobilité, **de bénéficier d'une offre éducative accessible, adaptée et visible**. Cela passe par une politique éducative de proximité, des outils de communication clairs, des services mobiles et une solidarité envers les familles les plus en difficulté.

Actions phares développées dans cet axe

Action	Intitulé	Finalité
1.1	Renforcer l'offre éducative sur le territoire du Tévelave	Faciliter l'accès aux activités pour les enfants du Tévelave
1.2	Déploiement d'animations mobiles dans les quartiers	Aller vers les enfants éloignés de l'offre éducative avec une navette éducative par exemple
1.3	Guide éducatif local (papier + numérique)	Mieux faire connaître l'ensemble de l'offre éducative disponible
1.4	Étude pour une tarification solidaire harmonisée	Favoriser l'accès pour toutes les familles, en fonction de leurs ressources

Ces actions seront détaillées dans les fiches qui suivent.

Fiche-action 1.1 — Renforcer l'offre éducative sur le territoire du Tévelave

Objectif principal	Réduire les inégalités d'accès aux activités extra-scolaires liées à l'éloignement géographique
Publics concernés	Enfants du Tévelave
Partenaires mobilisés	Commune des Avirons, coordinateurs ACM, associations locales, les associations sportives et culturelles du territoire, familles, DRAJES
Modalités de mise en œuvre	- Lancement d'une enquête auprès des familles du Tévelave pour évaluer les besoins - Propositions d'activités au regard des besoins évoqués - Renforcer et soutenir les acteurs locaux pour répondre aux attentes aussi bien en volume qu'en qualité et répondre également aux obligations règlementaires. - Évaluation après 6 mois de fonctionnement pour ajustement
Calendrier prévisionnel	Septembre 2025 (enquête) → Janvier 2026 (mise en place pilote) → Juin 2026 (évaluation et ajustement)
Indicateurs de suivi	- Nombre d'enfants participants - Nombre d'activités proposés - Retours qualitatifs des enfants et parents
Référent opérationnel	Services municipaux (Jeunesse, Culture, Sports, affaires scolaires, CCAS)) / Coordinateur PEDT
Lien avec les priorités éducatives	Axe 1 – Favoriser l'équité territoriale et l'accès pour tous

Fiche-action 1.2 — Déploiement d'animations mobiles dans les quartiers avec une navette éducative

Objectif principal	Aller vers les enfants éloignés de l'offre éducative, en particulier dans les zones peu desservies comme le Tévelave ou les quartiers de mi-pente.
Publics concernés	Enfants et jeunes des quartiers isolés ou peu mobiles
Partenaires mobilisés	Services municipaux (Jeunesse, Culture, Sports), associations locales, médiathèque, intervenants artistiques ou environnementaux
Modalités de mise en œuvre	- Organisation de mini-tournées éducatives dans les quartiers une fois par trimestre - Animation de temps ludiques, créatifs, sportifs ou culturels en pied d'immeuble, dans les écoles ou les espaces publics - Possibilité de mettre des navettes du centre vers les quartiers éloignés et permettre aux enfants du centre d'aller vers les autres quartiers. - Communication ciblée par flyers, affichage, relais locaux - Évaluation des besoins et des retours à chaque intervention
Calendrier prévisionnel	Lancement en février 2026 → tournées trimestrielles jusqu'en juin 2027
Indicateurs de suivi	- Nombre d'animations mobiles réalisées - Nombre de quartiers et lieux couverts - Nombre et profil des participants - Évolution de la fréquentation par secteur
Référent opérationnel	Pôle Animation Jeunesse / Coordinateur PEDT
Lien avec les priorités éducatives	Axe 1 – Favoriser l'équité territoriale et l'accès pour tous

Fiche-action 1.3 — Création d'un guide éducatif local (papier + numérique)

Objectif principal	Améliorer la lisibilité de l'offre éducative locale et faciliter l'accès à l'information pour toutes les familles
Publics concernés	Parents, enfants, professionnels éducatifs et sociaux
Partenaires mobilisés	Services municipaux (Affaires scolaires, Jeunesse, Communication), centre social, CAF, écoles, associations
Modalités de mise en œuvre	- Recensement de l'ensemble des dispositifs éducatifs (périscolaire, extrascolaire, vacances, parentalité...) - Conception d'un support clair, visuel, bilingue si nécessaire - Diffusion en version papier dans les écoles, lieux publics, mairie, centre social - Mise à disposition numérique via un QR code sur site communal, affiches, réseaux sociaux - Mise à jour annuelle du contenu
Calendrier prévisionnel	Août–septembre 2025 (conception) → octobre 2025 (diffusion) → réactualisation chaque rentrée scolaire
Indicateurs de suivi	- Nombre de guides imprimés et distribués - Nombre de téléchargements / scans QR code - Retours des familles et des partenaires sur la clarté et l'utilité
Référent opérationnel	Service Communication / Référent familles
Lien avec les priorités éducatives	Axe 1 – Favoriser l'équité territoriale et l'accès pour tous

Fiche-action 1.4 — Étude pour une tarification solidaire harmonisée

Objectif principal	Proposer une grille tarifaire plus équitable, lisible et adaptée aux capacités des familles
Publics concernés	Toutes les familles du territoire, en particulier celles en situation de précarité ou avec plusieurs enfants
Partenaires mobilisés	Commune des Avirons (services Finances et Affaires scolaires), CAF, CCAS, associations gestionnaires d'ACM, Trésorerie municipale
Modalités de mise en œuvre	- Réalisation d'un état des lieux des tarifs existants (garderies, centres, vacances...) - Étude comparative des pratiques sur d'autres communes et dispositifs CAF - Simulation de différents modèles de tarification solidaire (quotient familial, fratrie, gratuités ciblées...) - Construction d'une proposition harmonisée et présentation au COPIL - Communication claire et accompagnement des familles lors de la mise en œuvre
Calendrier prévisionnel	Janvier–mars 2026 (étude et simulations) → printemps 2026 (validation) → rentrée scolaire 2026–2027 (mise en œuvre)
Indicateurs de suivi	- Taux de fréquentation avant / après mise en place - Nombre de familles ayant bénéficié de réductions - Taux de satisfaction exprimé par les familles - Évolution des recettes / équilibre budgétaire
Référent opérationnel	Coordination PEDT
Lien avec les priorités éducatives	Axe 1 – Favoriser l'équité territoriale et l'accès pour tous

Axe 2 – Reconnaître tous les temps de vie de l'enfant comme éducatifs

Objectif général

Valoriser chaque moment de la journée — qu'il soit scolaire, périscolaire, extrascolaire ou informel — comme un temps éducatif à part entière, porteur de bien-être, d'apprentissages, de découvertes et de relations.

Enjeux repérés

- Des temps de vie cloisonnés, peu articulés entre eux (école, garderie, centre...)
- Une pause méridienne perçue comme "temps mort" ou non valorisé
- Des activités répétitives ou centrées sur une seule dimension (sportive/culturel)
- Un manque de prise en compte du **rythme et des besoins des enfants** (fatigue, besoin de repos, envie de calme ou de créativité)

Ambition de l'axe

Permettre à chaque enfant, quel que soit son âge, son profil ou son environnement, de **vivre une journée équilibrée et enrichissante**, où chaque temps — même informel — est pensé comme une opportunité de grandir.

Actions phares développées dans cet axe

Action	Intitulé	Finalité
2.1	Formation des professionnel à la qualité éducative	Former à la pédagogie de projet et aux développement de l'enfant pour mieux adapter les activités aux rythmes des enfants
2.2	Diversification des activités sur les temps périscolaires et extrascolaires	Enrichir les propositions éducatives du matin, du midi et du soir
2.3	Valorisation de la pause méridienne	Faire de ce temps un moment éducatif apaisé et stimulant
2.4	Meilleure articulation entre les temps éducatifs	Créer du lien entre école, périscolaire, extrascolaire et famille

Fiche-action 2.1 — Formation des professionnels à la qualité éducative

Objectif principal	Renforcer les compétences des professionnels en pédagogie de projet et connaissance du développement de l'enfant pour qu'ils puissent proposer des activités adaptées aux besoins des enfants, valoriser chaque temps éducatif, et adopter une posture bienveillante et pédagogique
Publics concernés	Animateurs et animatrices intervenant sur les temps méridiens, périscolaires, extrascolaires et mercredis jeunesse, ATSEM, personnels de cantine, surveillants et toutes personnes en lien avec les enfants;
Partenaires mobilisés	Commune (service RH, Jeunesse), organismes de formation, CAF, associations partenaires, formateurs locaux, Education nationale, direction des écoles et enseignants
Modalités de mise en œuvre	- Recueil des besoins de formation auprès des équipes (auto-positionnement, entretiens collectifs) - Construction d'un plan de formation modulable (rythme de l'enfant, posture éducative, gestion du groupe, pédagogies actives, inclusion des enfants en situations de handicap, écoute et communication avec des enfants, l'impact de l'adulte comme vecteur de langage, recueillir la parole de l'enfant...) et formation inter-catégorielle. - Organisation de 3 à 4 sessions par an en format court ou immersif - Intégration de temps de retour d'expérience et d'échange de pratiques
Calendrier prévisionnel	- Identification des besoins : octobre 2025 - Lancement du 1er cycle : novembre 2025 – juin 2026 - Évaluation et reconduction annuelle
Indicateurs de suivi	- Nombre professionnels formés - Taux de satisfaction des participants - Évolution observée dans les pratiques (observation terrain, retours des enfants) - Implication dans les temps d'analyse de pratiques
Référent opérationnel	Coordination PEDT / Service Jeunesse / Référent formation
Lien avec les priorités éducatives	Axe 2 – Reconnaître tous les temps de vie de l'enfant comme éducatifs

Fiche-action 2.2 — Diversification des activités sur les temps méridiens, périscolaires et extrascolaires

Objectif principal	Offrir aux enfants une palette d'activités variées, adaptées à leurs rythmes, leurs envies et leurs besoins, sur tous les temps périscolaires et extrascolaires et favoriser ainsi leurs épanouissement.
Publics concernés	Enfants scolarisés en maternelle et élémentaire, encadrés sur les temps périscolaires et extrascolaires
Partenaires mobilisés	Services municipaux (périscolaire, jeunesse), associations partenaires, médiathèque, intervenants extérieurs, IEN, directeurs des écoles, enseignants
Modalités de mise en œuvre	- Diagnostic participatif de l'offre existante et des envies des enfants (questionnaire simple ou ateliers) - Élaboration d'une programmation diversifiée : arts plastiques, nature, jeux coopératifs, théâtre, relaxation, jeux calmes... - Intégration de ces activités dans les plannings périscolaires - Communication des programmes aux familles et aux écoles
Calendrier prévisionnel	- Diagnostic : septembre 2025 - Lancement de la nouvelle programmation : janvier 2026 - Réajustement : juin 2026 puis chaque année
Indicateurs de suivi	- Nombre et diversité des activités proposées - Taux de participation des enfants par créneau - Retours des enfants et des familles - Implication des partenaires locaux
Référent opérationnel	Responsable du périscolaire / Coordination PEDT
Lien avec les priorités éducatives	Axe 2 – Reconnaître tous les temps de vie de l'enfant comme éducatifs

Fiche-action 2.3 — Valorisation de la pause méridienne comme temps éducatif

Objectif principal	Transformer la pause méridienne en un temps équilibré mêlant repos, détente, activités éducatives douces et socialisation apaisée
Publics concernés	Enfants des écoles maternelles et élémentaires accueillis le midi
Partenaires mobilisés	Services périscolaires, animateurs, agents de restauration scolaire, associations, IEN, directions d'école, enseignants
Modalités de mise en œuvre	- Identification des besoins et contraintes spécifiques à chaque école (espaces, effectifs, personnel) - Mise en place d'activités "douces" : contes, coin calme, petits jeux de société, coin lecture, temps calme avec musique douce - Meilleur aménagement des espaces (coin repos, tapis, coussins) - Organisation de roulements pour limiter le bruit et les tensions - Sensibilisation du personnel à l'importance de ce temps
Calendrier prévisionnel	- Phase de diagnostic : septembre–octobre 2025 - Expérimentation dans 2 écoles : novembre 2025 - Extension progressive à toutes les écoles : janvier 2026 à juin 2027
Indicateurs de suivi	- Nombre et diversité d'activités mises en place - Observation du climat (bruit, tensions, agitation) - Retours des enfants, des animateurs et des enseignants - Taux d'implication des équipes
Référent opérationnel	Responsable du périscolaire / Coordination PEDT
Lien avec les priorités éducatives	Axe 2 – Reconnaître tous les temps de vie de l'enfant comme éducatifs

Fiche-action 2.4 — Meilleure articulation entre les temps éducatifs

Objectif principal	Faciliter la coordination entre les différents temps de vie de l'enfant pour garantir cohérence, bien-être et continuité éducative
Publics concernés	Enfants scolarisés, enseignants, animateurs, familles
Partenaires mobilisés	Education nationale, Écoles, services municipaux (Jeunesse, Affaires scolaires), associations d'animation, centre social, représentants de parents
Modalités de mise en œuvre	- Organisation de temps de rencontre réguliers entre enseignants et animateurs (1 par trimestre) - Mise en place d'outils de liaison simples : carnet de bord, fiche passerelle, tableau de liaison éducative - Élaboration d'un socle commun de valeurs éducatives partagé entre tous les acteurs - Animation de groupes de travail inter-acteurs sur des situations d'enfants (posture commune, suivi, adaptation des temps)
Calendrier prévisionnel	- Lancement des premiers temps d'échange : novembre 2025 - Déploiement des outils et pratiques partagées : janvier à juin 2026 - Ajustement et pérennisation : 2026–2027
Indicateurs de suivi	- Nombre de réunions inter-acteurs organisées - Nombre d'écoles impliquées - Qualité des échanges constatée (suivi d'enfants, adaptation des activités) - Retours des professionnels et familles
Référent opérationnel	Coordination PEDT / Directions d'écoles / Coordinateur périscolaire
Lien avec les priorités éducatives	Axe 2 – Reconnaître tous les temps de vie de l'enfant comme éducatifs

Axe 3 – Écouter, associer et responsabiliser les enfants

Objectif général

Faire de la participation des enfants, y compris en situation de handicap, un levier central du projet éducatif du territoire, en leur donnant la possibilité de s'exprimer, de faire des choix, et de contribuer activement à la vie collective.

Enjeux repérés

- Peu d'espaces formels pour recueillir la parole des enfants
- Faible prise en compte de leurs idées dans la conception des activités
- Envie forte des enfants d'être écoutés, de proposer, de décider
- Besoin d'un changement de posture des adultes, de l'écoute vers la co-construction

Ambition de l'axe

Faire émerger une **culture de la participation des enfants** dans les écoles, les accueils périscolaires, les centres de loisirs et les projets municipaux, en créant des espaces, des outils et des habitudes qui donnent réellement la parole aux enfants et valorisent leurs idées.

Actions phares développées dans cet axe

Action	Intitulé	Finalité
3.1	Création d'ateliers réguliers d'expression des enfants	Offrir aux enfants des espaces simples, accessibles et réguliers pour dire ce qu'ils pensent et ce qu'ils souhaitent
3.2	Mise en place de conseils d'enfants dans les structures	Donner un cadre à la participation pour qu'elle soit visible, reconnue et intégrée dans les décisions
3.3	Valorisation des idées et initiatives des enfants	Faire en sorte que les enfants voient que leurs idées sont prises en compte et réalisées
3.4	Formation des équipes à l'écoute active et à la participation	Former les adultes pour favoriser une posture éducative participative et bienveillante

Fiche-action 3.1 — Création d'ateliers réguliers d'expression des enfants

Objectif principal	Donner aux enfants, y compris en situation de handicap, des espaces simples, réguliers et accessibles pour s'exprimer sur leur quotidien, leurs envies, leurs idées et leurs ressentis
Publics concernés	Enfants scolarisés (élémentaire et maternelle en fin de cycle), enfants fréquentant les accueils périscolaires et les centres de loisirs
Partenaires mobilisés	Education nationale, Écoles, services municipaux (périscolaire, jeunesse), équipes d'animation, associations, parents volontaires
Modalités de mise en œuvre	- Mise en place d'ateliers d'expression dans les écoles et accueils (1 fois par trimestre minimum) - Utilisation d'outils adaptés : cercles de parole, cartes d'émotions, dessins, "j'aime / j'aime pas", cartes à idées... - Recueil structuré des paroles (grille de synthèse ou cahier de bord) - Partage des retours avec les équipes éducatives et les élus (voix des enfants)
Calendrier prévisionnel	- Début de l'expérimentation : octobre 2025 - Généralisation à toutes les écoles et centres : 2026 - Suivi annuel intégré au bilan PEDT
Indicateurs de suivi	- Nombre d'ateliers réalisés - Nombre d'enfants participants - Qualité des contributions recueillies - Intégration des propositions dans les actions locales
Référent opérationnel	Coordination PEDT / Référents périscolaires / Animateurs référents écoles
Lien avec les priorités éducatives	Axe 3 – Écouter, associer et responsabiliser les enfants

Fiche-action 3.2 — Mise en place de conseils d'enfants dans les structures éducatives

Objectif principal	Structurer la participation des enfants, y compris ceux en situation de handicap, pour qu'ils puissent être associés aux décisions qui les concernent par le biais de l'exercice démocratique dans chaque école..
Publics concernés	Enfants du CP au CM2 fréquentant les écoles, accueils et centres de loisirs de la commune
Partenaires mobilisés	Services municipaux (Jeunesse, Périscolaire), équipes d'animation, Education nationale, directions d'école, enseignants, associations, élus référents
Modalités de mise en œuvre	- Élaboration d'un cadre commun simple (durée, fréquence, rôles, supports, outils) - Animation d'un conseil par structure tous les deux mois - Accompagnement des enfants à l'exercice démocratique. - Regroupement une fois par an de toutes les instances en présence du Conseil des enfants. - Transmission des propositions aux équipes éducatives ou au COPIL PEDT - Retour systématique aux enfants sur la suite donnée à leurs propositions
Calendrier prévisionnel	- Élaboration du cadre de fonctionnement : septembre–novembre 2025 - Expérimentation dans 2 à 3 structures : janvier–juin 2026 - Déploiement dans toutes les structures volontaires : 2026–2027
Indicateurs de suivi	- Nombre de conseils organisés - Nombre de propositions formulées et réalisées - Niveau d'implication des enfants (présence, rôles, expression) - Retours des équipes et des familles
Référent opérationnel	Coordination PEDT / Animateurs référents / Directions de structures
Lien avec les priorités éducatives	Axe 3 – Écouter, associer et responsabiliser les enfants

Fiche-action 3.3 — Valorisation des idées et initiatives des enfants

Objectif principal	Reconnaître et encourager la participation active des enfants en valorisant concrètement leurs propositions, leurs créations et leurs initiatives
Publics concernés	Enfants impliqués dans les ateliers d'expression, les conseils d'enfants ou porteurs d'idées dans les structures éducatives
Partenaires mobilisés	Équipes d'animation, IEN, direction des écoles, enseignants, service communication, associations culturelles ou éducatives, élus, familles
Modalités de mise en œuvre	- Identification des idées et projets proposés par les enfants lors des conseils ou ateliers - Sélection participative de projets à réaliser (selon faisabilité et intérêt collectif) - Mise en œuvre avec accompagnement par les adultes (co-construction) - Organisation de temps de restitution ou de valorisation : exposition, spectacle, fête, présentation en mairie - Communication autour des réalisations (panneaux, réseaux, journal des enfants...)
Calendrier prévisionnel	- Lancement : janvier 2026 - Réalisation de premiers projets : 2026 - Valorisation annuelle en fin d'année scolaire
Indicateurs de suivi	- Nombre de projets d'enfants réalisés - Taux de participation des enfants - Diversité des formes de valorisation (visuelle, événementielle, institutionnelle) - Satisfaction des enfants et retours des familles
Référent opérationnel	Coordination PEDT / Animateurs / Référent communication
Lien avec les priorités éducatives	Axe 3 – Écouter, associer et responsabiliser les enfants

Fiche-action 3.4 — Formation des équipes à l'écoute active et à la participation

Objectif principal	Former les professionnels pour qu'ils puissent favoriser une posture d'écoute, de dialogue et de co-construction avec les enfants dans leur quotidien éducatif
Publics concernés	Animateurs, coordinateurs, ATSEM, enseignants volontaires, agents d'accueil
Partenaires mobilisés	Services municipaux (Jeunesse, RH), organismes de formation, CAF (REAAP), associations expertes en participation enfantine
Modalités de mise en œuvre	- Identification des besoins auprès des équipes via un questionnaire ou un entretien collectif - Conception d'un parcours de formation autour de : l'écoute active, la valorisation de la parole, l'animation de cercles de parole, la gestion coopérative des conflits, la posture non-directive - Sessions courtes (1/2 journée) et formats immersifs (formation-action) - Intégration de modules dans les temps de regroupement d'équipe ou de formation annuelle
Calendrier prévisionnel	- Conception du module : novembre–décembre 2025 - Lancement des premières sessions : janvier–juin 2026 - Poursuite sur 2026–2027 en fonction des demandes
Indicateurs de suivi	- Nombre de professionnels formés - Taux de satisfaction des participants - Observations de terrain sur l'évolution des pratiques - Nombre de structures engagées dans une dynamique participative
Référent opérationnel	Coordination PEDT / Référent formation / Direction RH
Lien avec les priorités éducatives	Axe 3 – Écouter, associer et responsabiliser les enfants

Axe 4 – Soutenir et impliquer les famille

Objectif général

Renforcer la coéducation entre les familles et les acteurs éducatifs en simplifiant l'accès aux informations, en créant des temps de rencontre conviviaux, et en reconnaissant les parents comme partenaires essentiels de la réussite et du bien-être de leurs enfants.

Enjeux repérés

- Démarches perçues comme complexes et chronophages (multiplicité des interlocuteurs, lieux, formulaires...)
- Sentiment de distance ou d'inaccessibilité pour certaines familles (quartiers isolés, familles monoparentales, parents peu disponibles)
- Faible participation des familles aux espaces participatifs existants
- Besoin exprimé de mieux comprendre les dispositifs.

Ambition de l'axe

Passer d'une logique d'information descendante à une véritable **relation de confiance** avec les familles, en leur donnant une place claire, en facilitant les démarches, et en créant des espaces de dialogue accessibles et bienveillants.

Actions phares développées dans cet axe

Action	Intitulé	Finalité
4.1	Création d'un guichet famille / point ressource parentalité	Simplifier les démarches, orienter et accueillir les familles dans un lieu identifié
4.2	Déploiement régulier de cafés des parents dans les quartiers	Offrir des temps de parole conviviaux, sans enjeu, pour libérer l'expression et créer du lien
4.3	Ateliers parents-enfants thématiques	Vivre des moments de complicité et de coéducation dans un cadre valorisant
4.4	Communication claire et multicanale	Faciliter l'accès à l'information pour tous les profils de familles

Fiche-action 4.1 — Création d'un guichet famille / point ressource parentalité

Objectif principal	Faciliter l'accès des familles aux informations, aux démarches éducatives et aux ressources locales en créant un lieu d'accueil identifiable, humain et transversal
Publics concernés	Toutes les familles du territoire, en priorité celles peu familières des démarches administratives ou éloignées des services
Partenaires mobilisés	Commune (services Éducation, Jeunesse, CCAS, Centre social), CAF, associations de soutien à la parentalité, Éducation nationale
Modalités de mise en œuvre	- Identification d'un lieu central et accessible (et / ou d'un fonctionnement en itinérance dans les quartiers) - Formation des agents d'accueil à l'écoute, à l'orientation et à la confidentialité - Sensibilisation des directeurs d'école et des enseignants à l'existence de ces outils - Mise à disposition de documents simplifiés, fiches pratiques, contacts utiles - Création d'un mini-centre de ressources pour les parents : guides, aides aux devoirs, événements locaux, dispositifs jeunesse - Communication large sur l'existence du guichet auprès des familles
Calendrier prévisionnel	- Étude de faisabilité : septembre–novembre 2025 - Mise en place expérimentale : janvier 2026 - Évaluation et éventuelle extension : 2026–2027
Indicateurs de suivi	- Nombre de familles accueillies et orientées - Diversité des demandes traitées - Taux de satisfaction des familles - Évolution de la fréquentation sur 2 ans
Référent opérationnel	Coordination PEDT / CCAS / Référent familles
Lien avec les priorités éducatives	Axe 4 – Soutenir et impliquer les familles

Fiche-action 4.2 — Déploiement régulier de cafés des parents dans les quartiers

Objectif principal	Créer des espaces conviviaux, accessibles et sans jugement pour que les parents puissent s'exprimer, poser leurs questions, partager leurs expériences et tisser du lien
Publics concernés	Parents d'enfants scolarisés ou fréquentant les structures éducatives (tous âges) ; en priorité les familles isolées ou peu mobilisées
Partenaires mobilisés	Centre social, services municipaux, équipes d'animation, associations de quartier, écoles, parents relais, CAF, REAAP
Modalités de mise en œuvre	- Organisation de cafés des parents tous les 2 mois, dans différents lieux de proximité (écoles, centre social, case, médiathèque, mairie annexe...) - Thématiques définies selon les besoins (bien-être à l'école, gestion des écrans, dialogue parents/ados, orientation...) ou temps sans thème prédéfini - Animation assurée par un binôme (professionnel + parent, ou éducateur + animateur...) - Mise à disposition d'un espace enfants / garderie légère en parallèle si possible
Calendrier prévisionnel	- Premier cycle d'expérimentation : novembre 2025 à juin 2026 (1 par quartier) - Déploiement régulier à partir de 2026–2027
Indicateurs de suivi	- Nombre de cafés organisés - Nombre et profil des participants - Qualité des échanges et des remontées recueillies - Satisfaction exprimée par les parents et les animateurs
Référent opérationnel	Coordination PEDT / Centre social / Référent familles
Lien avec les priorités éducatives	Axe 4 – Soutenir et impliquer les familles

Fiche-action 4.3 — Organisation d'ateliers parents-enfants thématiques

Objectif principal	Favoriser la complicité parent-enfant et la coéducation en proposant des temps partagés valorisants et accessibles
Publics concernés	Parents et enfants de la commune (tous âges confondus selon les thématiques)
Partenaires mobilisés	Centre social, associations culturelles, éducatives ou sportives, bibliothèques, artistes locaux, services municipaux, écoles, CAF, REAAP
Modalités de mise en œuvre	- Programmation d'ateliers conviviaux 1 fois par trimestre par quartier (cuisine, bricolage, jeux coopératifs, jardinage, lecture à voix haute, arts plastiques...) - Inscription libre ou via les structures relais (écoles, périscolaire, centre social) - Mise en valeur des savoir-faire des parents et des enfants - Possibilité de faire animer certains ateliers par des binômes parent / professionnel
Calendrier prévisionnel	- 1er atelier test : décembre 2025 - Lancement régulier : 2026–2027 (4 par an minimum sur des lieux tournants)
Indicateurs de suivi	- Nombre d'ateliers organisés - Nombre de participants par binôme parent-enfant - Taux de satisfaction des familles - Diversité des thématiques proposées
Référent opérationnel	Coordination PEDT / Centre social / Référent parentalité
Lien avec les priorités éducatives	Axe 4 – Soutenir et impliquer les familles

Fiche-action 4.4 — Communication claire et multicanale à destination des familles

Objectif principal	Améliorer l'accessibilité de l'information pour toutes les familles, en tenant compte des différences de compréhension, d'équipement numérique, de langue et de disponibilité
Publics concernés	Toutes les familles du territoire, en particulier celles peu informées ou en situation de vulnérabilité linguistique ou sociale
Partenaires mobilisés	Services municipaux (Communication, Éducation), Centre social, écoles, associations de proximité, CAF
Modalités de mise en œuvre	- Recensement de tous les supports existants à harmoniser et clarifier (plaquettes, affiches, SMS, site web, livret...) - Réécriture des supports dans un langage simple, accessible, avec pictogrammes et visuels - Traduction en créole et en au moins une autre langue si besoin (selon les publics identifiés) - Diffusion multicanale : écoles, structures municipales, panneaux d'affichage, WhatsApp, SMS, QR codes, relais humains - Test d'un outil unique "infos familles Avirons" type newsletter ou page web dédiée
Calendrier prévisionnel	- Diagnostic des besoins et supports : octobre–décembre 2025 - Mise en place progressive : janvier à juin 2026 - Évaluation et adaptation annuelle
Indicateurs de suivi	- Nombre de supports produits et traduits - Taux de diffusion estimé (papier + numérique) - Retours qualitatifs des familles et des relais - Niveau de compréhension mesuré via questionnaire simple
Référent opérationnel	Service Communication / Coordination PEDT / Référent familles
Lien avec les priorités éducatives	Axe 4 – Soutenir et impliquer les familles

Axe 5 – Consolider une culture éducative partagée

Objectif général

Renforcer la coordination, la confiance et les liens entre les acteurs éducatifs du territoire pour construire un cadre commun, partager les responsabilités et favoriser une vision éducative cohérente à l'échelle communale.

Enjeux repérés

- Manque de coordination formalisée entre les acteurs éducatifs
- Cloisonnement des rôles, des informations, des outils et des actions
- Besoin exprimé d'espaces de dialogue et de reconnaissance mutuelle
- Attente d'un pilotage clair, vivant, mais non bureaucratique du PEDT

Ambition de l'axe

Structurer une **gouvernance éducative territoriale** vivante, collaborative et lisible, capable de faire le lien entre les actions quotidiennes sur le terrain et les priorités éducatives du projet.

Actions phares développées dans cet axe

Action	Intitulé	Finalité
5.1	Création et animation d'un COPIL et d'un COTEC du PEDT	Assurer un pilotage stratégique et un suivi opérationnel partagé du projet
5.2	Désignation d'un référent coordination PEDT	Appuyer la mise en œuvre transversale du PEDT et faire le lien entre les acteurs
5.3	Organisation de commissions thématiques	Créer des temps d'échange entre les professionnels éducatifs de la commune
5.4	Élaboration d'une charte éducative commune	Formaliser les valeurs, les engagements et les postures éducatives partagées
5.5.	Fidélisation et pérennisation des équipes éducatives	Renforcer la stabilité, la qualité et la motivation des équipes éducatives

Fiche-action 5.1 — Création et animation d'un COPIL et d'un COTEC du PEDT

Objectif principal	Structurer une gouvernance claire, lisible et partagée du PEDT entre partenaires stratégiques et opérationnels
Publics concernés	Élus, direction générale, représentants de l'Éducation nationale, CAF, associations, services municipaux, écoles, centre social, parents, professionnels de terrain
Partenaires mobilisés	Commune des Avirons, Éducation nationale, CAF, centre social, associations éducatives, équipes pédagogiques, parents délégués
Modalités de mise en œuvre	- Constitution d'un **COPIL stratégique** réunit 1 fois/an pour orienter, valider et suivre les priorités du PEDT à mutualiser avec le COPIL de la CTG. - Mise en place d'un **COTEC technique** trimestriel rassemblant les acteurs de terrain pour assurer le suivi concret des actions - Partage de comptes rendus et de points d'avancement auprès des équipes concernées - Intégration progressive de représentants de familles et d'enfants selon les thématiques
Calendrier prévisionnel	- Constitution et 1ère réunion COPIL : octobre 2025 - Mise en place du COTEC : novembre 2025 - Suivi annuel avec bilan à chaque fin d'année scolaire
Indicateurs de suivi	- Nombre de réunions tenues - Taux de participation des membres - Avancement du plan d'action - Degré de satisfaction des participants
Référent opérationnel	Coordination PEDT / Direction générale des services
Lien avec les priorités éducatives	Axe 5 – Consolider une culture éducative partagée et coopérative

Fiche-action 5.2 — Désignation d'un référent coordination PEDT

Objectif principal	Assurer la continuité, le lien et la cohérence entre les actions du PEDT, les partenaires et les différents temps éducatifs
Publics concernés	Tous les acteurs éducatifs du territoire : services municipaux, écoles, associations, familles, institutions
Partenaires mobilisés	Commune (services Éducation, RH, Jeunesse), DGS, CAF, Éducation nationale
Modalités de mise en œuvre	- Définition d'une fiche de poste dédiée (temps partiel ou plein selon faisabilité) - Appui direct à la mise en œuvre du plan d'action - Animation du COTEC, lien avec le COPIL - Relais d'information, suivi-évaluation, appui à la mobilisation des partenaires - Présence visible et identifiée auprès des équipes, des écoles et des familles
Calendrier prévisionnel	- Élaboration fiche de poste : septembre 2025 - Désignation ou recrutement : novembre 2025 - Prise de poste effective : janvier 2026
Indicateurs de suivi	- Poste pourvu et opérationnel - Nombre de temps de coordination animés - Retours des partenaires sur la lisibilité de l'action - Suivi effectif des fiches-actions
Référent opérationnel	Direction générale des services / Coordination PEDT
Lien avec les priorités éducatives	Axe 5 – Consolider une culture éducative partagée et coopérative

Fiche-action 5.3 — Organisation des rencontres de commissions thématiques

Objectif principal	Créer des espaces d'échange entre professionnels éducatifs pour favoriser la coopération, la circulation de l'information et le partage d'expériences
Publics concernés	Animateurs, enseignants, ATSEM, agents municipaux, responsables associatifs, intervenants culturels ou sportifs
Partenaires mobilisés	Commune (services Jeunesse, Éducation, RH), écoles, IEN, centre social, associations, CAF
Modalités de mise en œuvre	- Programmation de temps de rencontre à l'échelle du territoire (1 par trimestre) - Formats adaptés , ateliers de pratiques, visites croisées, présentations de projets - Recueil des besoins et propositions de sujets par les équipes - Valorisation des bonnes pratiques et des initiatives locales
Calendrier prévisionnel	- Lancement : janvier 2026 - 3 à 4 rencontres par an à organiser jusqu'en 2027
Indicateurs de suivi	- Nombre de participants par rencontre - Diversité des profils représentés - Retours de satisfaction - Nombre d'initiatives partagées / reproduites
Référent opérationnel	Coordination PEDT / Référent RH / Animateur réseau
Lien avec les priorités éducatives	Axe 5 – Consolider une culture éducative partagée et coopérative

Fiche-action 5.4 — Élaboration d'une charte éducative partagée

Objectif principal	Formaliser les valeurs, les engagements et les principes éducatifs communs aux acteurs du territoire, pour guider les pratiques et renforcer la cohérence des postures éducatives
Publics concernés	Enseignants, animateurs, ATSEM, intervenants associatifs, parents, élus, institutions
Partenaires mobilisés	Commune (services Éducation, Jeunesse), Éducation nationale, associations, centre social, CAF, groupes d'enfants et de parents
Modalités de mise en œuvre	- Animation d'ateliers de co-construction avec des représentants des différents métiers et des familles - Rédaction d'un document court, lisible et illustré, précisant les engagements partagés (écoute, coopération, bienveillance, inclusion, participation...) - Approbation symbolique par les acteurs et les structures concernées - Diffusion dans tous les lieux éducatifs (écoles, centres, accueils, sites sportifs et culturels)
Calendrier prévisionnel	- Co-construction : février à juin 2026 - Validation et lancement officiel : septembre 2026 - Révision possible à mi-parcours (2027)
Indicateurs de suivi	- Nombre d'acteurs associés à la co-construction - Niveau d'appropriation sur le terrain - Retours qualitatifs lors des évaluations intermédiaires - Visibilité et usage de la charte dans les structures
Référent opérationnel	Coordination PEDT / Équipe projet charte (représentants volontaires)
Lien avec les priorités éducatives	Axe 5 – Consolider une culture éducative partagée et coopérative

Fiche-action 5.5 — Fidélisation et pérennisation des équipes éducatives

Objectif principal	Renforcer la stabilité, la qualité et la motivation des équipes éducatives
Publics concernés	Animateurs, ATSEM, personnels périscolaires, vacataires, médiateurs, référents jeunesse
Partenaires mobilisés	Commune (RH, Jeunesse, Éducation), organismes de formation, CAF, Pôle Emploi, associations employeurs, centre social
Modalités de mise en œuvre	- Réflexion sur le financement et la pérennisation des postes - Réflexion sur un groupement d'employeurs sur les métiers de l'animation - Mise en place de parcours d'intégration pour les nouveaux agents (temps d'observation, tutorat, livret d'accueil) - Actions de reconnaissance (temps conviviaux, valorisation de l'ancienneté, retours d'expérience) - Exploration de dispositifs de professionnalisation (titres pro, VAE, partenariat avec des écoles) et réflexion sur le métier d'animateur.
Calendrier prévisionnel	- Phase diagnostic : octobre–novembre 2025 - Lancement du plan d'action : janvier 2026 - Suivi et ajustement annuel jusqu'en 2027
Indicateurs de suivi	- Nombre d'agents formés par an - Taux de turnover / renouvellement - Taux de satisfaction des équipes
Référent opérationnel	Coordination PEDT / Direction RH / Service Jeunesse
Lien avec les priorités éducatives	Axe 5 – Consolider une culture éducative partagée et coopérative

5. Suivi, gouvernance et évaluation du PEDT

5.1. Principes généraux du suivi

Le suivi du PEDT ne vise pas à ajouter une couche administrative supplémentaire, mais à permettre aux acteurs du territoire de **voir ce qui avance, d'identifier ce qui bloque, et de valoriser ce qui fonctionne**.

Il repose sur plusieurs principes fondamentaux partagés dès la construction du plan d'action :

Un suivi utile et pragmatique

Chaque outil de suivi sera conçu pour **servir l'action**, et non pour répondre à une logique de reporting formel. L'objectif est de disposer d'informations simples, lisibles et mobilisables, pour adapter en continu les actions aux réalités du terrain.

Un suivi évolutif et ajustable

Le PEDT est un cadre souple. Il peut et doit évoluer. Certaines actions seront amplifiées, d'autres ajustées ou remplacées, en fonction :

- des retours des professionnels, des familles et des enfants,
- des résultats observés sur le terrain,
- du contexte local (budgets, projets, ressources humaines),
- et des opportunités (appels à projets, initiatives citoyennes...).

Chaque année, un **point d'étape partagé** permettra d'ajuster les priorités, sans perdre de vue la cohérence globale du projet éducatif.

Un suivi à l'écoute du terrain

Les données chiffrées sont utiles, mais elles ne suffisent pas. Le suivi intégrera aussi :

- la **parole des enfants**, par le biais des ateliers, conseils ou temps d'expression,
- les **retours des familles**, recueillis via les cafés parents ou les temps d'échange,
- les **observations des équipes**, qui vivent au quotidien les effets des actions.

Un suivi partagé et collaboratif

Le suivi du PEDT est l'affaire de tous. Il s'appuie sur :

- une **gouvernance claire** (COPIL, COTEC, référent coordination),
- des **outils partagés** accessibles aux différents partenaires,
- et des **temps réguliers d'analyse collective**, pour croiser les regards et renforcer la dynamique éducative territoriale.

5.2. Gouvernance partagée du PEDT

Pour que le PEDT reste un projet vivant, cohérent et suivi dans la durée, sa gouvernance doit être **claire, ouverte et collaborative**. Elle repose sur **trois piliers structurants**, articulés entre pilotage stratégique, coordination technique et lien de terrain.

Le Comité de pilotage (COPIL)

Le **COPIL** est l'instance de validation, d'orientation et d'évaluation globale du PEDT.

- **Composition** : élu·e·s de la commune, responsables des services municipaux concernés, Éducation nationale, CAF, centre social, associations partenaires, représentants des familles, référent PEDT.
- **Rôle** :
 - définir les grandes priorités annuelles,
 - valider le plan d'action et les ajustements,
 - analyser les bilans et évaluer l'impact global.

- **Fréquence** : 1 réunion par an (automne et printemps), mutualisé avec le COPIL de la CTG avec possibilité de réunions exceptionnelles si besoin.

- **Format** : temps de présentation, échanges libres, validation collective des évolutions.

Le Comité technique (COTEC)

Le **COTEC** est l'espace opérationnel où se coordonnent les acteurs de terrain.

- **Composition** : responsables d'équipements (écoles, centres périscolaire), animateurs, ATSEM, responsables associatifs, services municipaux, représentants de parents ou d'enfants selon les thématiques.
- **Rôle** :
 - assurer le suivi concret des actions,
 - repérer les freins et leviers d'adaptation,
 - proposer des ajustements au COPIL,
 - mutualiser les outils, les retours et les bonnes pratiques.
- **Fréquence** : 3 à 4 fois par an selon les besoins.
- **Fonctionnement** : co-animation possible, formats participatifs (ateliers, groupes de travail...).

Les commissions thématiques

Les **commissions thématiques** sont des espaces de rencontre et d'échange sur des thèmes spécifiques entre acteurs de terrain et spécialistes. Elles permettent de déployer des actions de coopération entre les acteurs.

- **Composition** : Tous les acteurs intéressés par le thème abordé par la commission
- **Rôle** :
 - Permettre aux différents acteurs de terrain de se rencontrer,
 - Identifier des points communs et des synergies d'actions,
 - Proposer des actions communes ou collaboratives,

- Mutualiser les outils, les retours d'expériences et les bonnes pratiques,
- Identifier les freins et leviers d'adaptation spécifiques à chaque thème.

- **Fréquence** : 3 à 4 fois par an selon les besoins et les spécificités de chaque thème.
- **Fonctionnement** : co-animation possible, formats participatifs (ateliers, groupes de travail...), intervention de spécialistes sur des sujets précis.

Le référent coordination PEDT

Le **référent coordination PEDT** est le pivot quotidien de la mise en œuvre du projet.

- **Rôle** :
 - appuyer la mise en œuvre des fiches-actions,
 - animer le COTEC et faire le lien avec le COPIL,
 - organiser la circulation de l'information entre les services, les écoles, les partenaires et les familles de manière à soutenir le maillage entre les acteurs
 - coordonner le suivi, la communication et les outils d'évaluation.

- **Positionnement** : identifié et reconnu par l'ensemble des partenaires ; il bénéficie d'un temps dédié et de relais internes. Il doit maîtriser les différents temps de l'enfant et avoir une connaissance sur le développement de l'enfant.

Une gouvernance ouverte aux enfants et aux familles

Dans une logique de coéducation et de participation, la gouvernance du PEDT prévoit l'intégration progressive :

- de **représentants des familles**, via les associations de parents, ou le centre social,
- de **représentants des enfants**, par l'intermédiaire des conseils d'enfants ou des groupes d'expression organisés dans les écoles ou les accueils.

Ces participations seront encouragées de façon souple, progressive, et respectueuse du temps de chacun.

5.3. Outils de suivi

Le suivi du PEDT s'appuie sur un ensemble d'**outils simples, partagés et évolutifs**, qui permettent de rendre compte des avancées, d'identifier les freins, de valoriser les réussites, et d'alimenter les temps de pilotage.

Un tableau de bord partagé

Un **tableau de suivi** recensera l'ensemble des actions prévues dans le plan, avec :

- l'état d'avancement (non commencée / en cours / terminée / à réorienter),
- les responsables opérationnels identifiés,
- les échéances clés,
- les commentaires remontés par les équipes.

Ce tableau sera actualisé à chaque réunion du COTEC, et partagé lors du COPIL.

Des fiches de bilan par action

Chaque action fera l'objet d'une **fiche de suivi** en fin d'année scolaire, intégrant :

- les objectifs atteints (ou non),
- les difficultés rencontrées,
- les ajustements réalisés ou à prévoir,
- des données quantitatives (participation, fréquence, etc.),
- des retours qualitatifs (paroles d'enfants, familles, professionnels).

Un recueil qualitatif de terrain

Parce que les chiffres ne disent pas tout, le PEDT prévoit un **suivi sensible**, avec :

- des extraits de paroles d'enfants issus des ateliers ou conseils,
- des retours recueillis lors des cafés parents ou réunions de proximité,
- des observations de terrain remontées par les animateurs, enseignants, ATSEM, etc.

Ces éléments seront compilés dans un **carnet de terrain** du PEDT, nourri tout au long de l'année et valorisé lors des bilans.

Des outils mutualisés entre acteurs

Une attention particulière sera portée à :

- la **simplification des outils** (format court, visuel, compatible papier et numérique),
- leur **accessibilité à tous** (équipes, parents, partenaires...),
- et leur **adaptation continue** en fonction des retours d'usage.

5.4. Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

Principes de planification

Le calendrier de mise en œuvre du PEDT repose sur une logique de **progressivité**, de **faisabilité opérationnelle** et de **cohérence avec les ressources mobilisables**.
Il distingue les actions :

- **immédiatement activables** (courant 2025)
- **à tester ou expérimenter** (2026)
- **à généraliser ou consolider** (2027)

Le choix d'un renouvellement du PEDT en 2027 répond à une objectif de cohérence globale des politiques du territoire en permettant de faire coincider la CTG et le PEDT.

Chaque année fera l'objet d'un point d'étape partagé en COPIL pour ajuster les priorités si nécessaire.

Planification prévisionnelle par année

Période	Type d'actions mises en œuvre	Actions concernées
Second semestre 2025	Lancement des premières actions structurantes, diagnostics complémentaires, expérimentations ciblées	- Création du COPIL et COTEC - Prise de fonction du coordinateur du PEDT pour la rentrée scolaire et participation aux différentes réunions (réunion des directeurs IEN, réunion dans les écoles...) - Ateliers d'expression enfants (3.1) - Diagnostic formation animateurs (2.3) - Communication familles (4.4) - Conception du guide éducatif (1.3) - Formation animateurs (2.3) (plan de formation)
Année 2026	Déploiement élargi des actions pilotes, montée en charge progressive	- Renforcement de l'offre sur le Tévelave (1,1) - Expérimentation des ateliers mobiles (1.2) - Expérimentation tarification solidaire (1.4) - Mise en place des premiers conseils d'enfants (3.2) - Lancement cafés parents (4.2) - Référent coordination PEDT (5.2) - Premiers ateliers parents-enfants (4.3) - Formation animateurs (2.3)
Année 2027	Généralisation, ajustements et articulation renforcée entre axes	- Rencontres inter-acteurs (5.3) - Ateliers parents-enfants sur tous les quartiers - Formalisation de la charte éducative (5.4) - Consolidation du COTEC technique
Fin 2027	Consolidation finale, pérennisation, évaluation d'impact	- Évaluation globale du PEDT - Révision des fiches-actions - Valorisation des initiatives enfants (3.3) - Capitalisation des formations - Proposition de reconduction ou d'adaptation du PEDT

5.5. Évaluation annuelle et ajustement

Le PEDT Les Avirons n'est pas un document figé pour 3 ans : c'est un **cadre évolutif**, au service d'un projet éducatif vivant et connecté aux réalités du territoire.

Son évaluation n'a pas pour but de "contrôler", mais de **soutenir, valoriser et ajuster** les actions en continu, en s'appuyant sur les retours du terrain et la parole des acteurs concernés.

Objectifs de l'évaluation

- Mesurer les avancées concrètes par rapport aux priorités définies
- Identifier les freins, les écarts ou les besoins émergents
- Valoriser les réussites, les innovations et les dynamiques locales

- Appuyer les décisions d'ajustement ou de reconduction des actions
- Nourrir une culture commune de la coévaluation et du partage d'expérience

Un temps d'évaluation régulier chaque année

Chaque fin d'année scolaire, un **COPIL d'évaluation** sera organisé, sur la base :

- des tableaux de bord mis à jour,
- des fiches de bilan par action,
- du carnet de terrain (qualitatif),
 et des retours d'enfants, de familles et de professionnels.

Ce temps permettra d'identifier les priorités de l'année suivante et d'ajuster les fiches-actions si besoin.

Des ajustements possibles à tout moment

En cas d'imprévus (réforme nationale, évolution des financements, changement de public, vacance de poste...), des **ajustements en cours d'année** pourront être proposés par le COTEC et validés en COPIL.

L'esprit du PEDT est de rester **souple, réactif et centré sur les besoins des enfants**.

Vers une évaluation participative

L'évaluation intégrera autant que possible :

- des **ateliers d'échange entre acteurs éducatifs**,
- des **temps de parole avec les enfants** (via les conseils, ateliers, ou temps informels),
- des **retours familles** (questionnaires, cafés parents, entretiens croisés).

Elle sera aussi l'occasion de **mettre en valeur les personnes et les projets** qui auront contribué à faire vivre la dynamique éducative locale.

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE 2025 - 2027

Ce Projet Éducatif De Territoire est le fruit d'un travail collectif, nourri par les paroles des enfants, l'engagement des familles et la mobilisation des professionnels.
Il trace une trajectoire commune pour faire grandir, ensemble, les conditions d'un parcours éducatif plus juste, plus lisible et plus humain.

Un grand merci à toutes celles et ceux — enfants, parents, enseignants, animateurs, agents, partenaires — qui ont contribué à cette démarche avec sincérité, exigence et générosité.

Ce PEDT n'est pas une fin, mais un point de départ.
Nous invitons chacun et chacune à continuer de faire vivre cette dynamique, à y prendre part selon ses moyens, ses idées, ses talents...